

2023 Centre Inffo

ACTEURS DE L'APPRENTISSAGE, DE LA FORMATION
ET DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES



**RENFORCEZ
VOTRE STRATÉGIE
COMPÉTENCES !**



**CATALOGUE
DE FORMATIONS
ET SERVICES**

Édito

Renforcez votre stratégie compétences !

Transitions, innovation... les acteurs du développement des compétences sont pleinement mobilisés pour accompagner leurs publics dans ces grandes évolutions. Pilotes du développement des compétences en entreprises, prestataires de formation et d'apprentissage, conseillers en évolution professionnelle, consultants : votre objectif est de permettre à chacun de trouver sa place dans les métiers d'aujourd'hui et de demain et d'adapter ses compétences en continu.

Centre Inffo, référence nationale depuis plus de 47 ans, met son expertise à votre service et vous offre le temps d'avance nécessaire pour jouer pleinement votre rôle. Découvrez au fil de ces pages l'offre de service 2023 élaborée par nos experts pour la réussite de vos activités. Elle décrypte en temps réel les enjeux et l'actualité de notre secteur, vous aide à déployer votre activité en toute sécurité réglementaire, à faciliter les apprentissages et la reconnaissance des compétences.

Renforcer les compétences de vos experts et des nouveaux arrivants de vos équipes, conforter vos projets stratégiques, vous faire découvrir entre pairs les dernières actualités et les nouvelles tendances : tel est notre objectif.

Sessions de formation, missions de conseil et d'accompagnement, éditions, presse, événements : toute l'expertise de Centre Inffo est au service de la réussite de vos projets.

Pascale Romenteau,
Directrice générale de Centre Inffo

Sommaire

SESSIONS DE FORMATION P. 7

- > Calendrier des formations P. 8
- > Programmes de formation P. 10
- > Procédures d'inscription P. 48
- > Bulletin d'inscription P. 49
- > Financer votre formation P. 50
- > Louez notre salle de formation P. 53



ACCOMPAGNEMENT CONSEIL

P. 55

Interventions - conférences
sur mesure P. 56

Prestation d'accompagnement

- > Réglementation des organismes
de formation P. 57
- > Apprentissage P. 58
- > Ingénierie de certification P. 59
- > Qualité en formation P. 60
- > Stratégies & Business Model P. 61
- > Afest P. 62
- > VAE P. 63
- > Collectivités territoriales P. 64
- > Europe et international P. 65



P. 67



PRESSE, ÉDITIONS, ÉVÉNEMENTS

- > Presse : Inffo Formation,
Quotidien de la formation P. 68
- > Editions : Fiches pratiques P. 72
- > Bon de commande P. 77
- > Événements : master class,
club du droit, webinaires P. 78
- > Newsletters gratuites P. 82

INFORMATIONS PRATIQUES

P. 83

- > Venir à Centre Inffo P. 84
- > Nous contacter P. 85
- > Conditions Générales de Vente P. 86



SE FORMER

- > Formations inter
- > Formations intra
- > Formations sur mesure

Solliciter Centre Inffo c'est...

DÉVELOPPER SA STRATÉGIE

- > Interventions-conférences sur mesure
- > Prestations d'accompagnement-conseil



S'INFORMER

- > Presse : Inffo Formation, le Quotidien de la formation
- > Editions juridiques : Fiches pratiques
- > Événementiel : Master class, clubs du droit, webinaires
- > Site web de Centre Inffo

PARTAGER

- > Université d'hiver de la formation professionnelle (UHFP)
- > Réseaux sociaux

se former

- > **209** sessions de formations inter ou intra sur **30** thèmes de formation
- > **354** jours de formation
- > **1 927** participants au total



Les réalisations
de Centre Inffo
sur les 12 derniers mois



développer sa stratégie

- > **91** missions d'accompagnement - conseil : diagnostics juridiques, transformation du modèle économique de réseaux et structures de formation...
- > **75 %** des missions sont des accompagnements à l'enregistrement de certifications professionnelles au RNCP / RS et à Qualiopi



s'informer

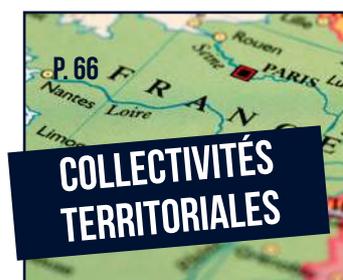
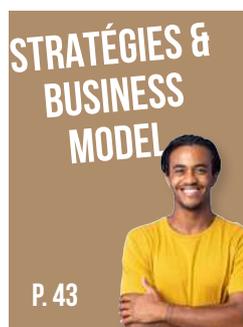
- > **232** numéros Le Quotidien de la Formation
- > **22** numéros du magazine Inffo Formation
- > Près de **300 000** pages des Fiches Pratiques vues par les abonnés
- > **27** événements organisés par Centre Inffo
- > **15 840** professionnels ont assisté à une intervention de Centre Inffo
- > **1,4** million d'utilisateurs du site Centre Inffo



Partager

- > **+ 1 600** participants attendus à l'UHFP 2023
- > **65 000** abonnés LinkedIn
- > **43 010** abonnés Twitter

En 2023, explorez les 12 thématiques qui font l'actualité !



Sessions de formation



calendrier des formations 2023

		DURÉE EN HEURES	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
EN PRÉSENTIEL			EN DISTANCIEL										
RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE													
P.10	Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures	21		1 ^{er} AU 3	6 AU 10	17 AU 19		5 AU 9		11 AU 13	16 AU 20	15 AU 17	11 AU 15
P.11	Être à jour de la réglementation de la formation professionnelle en 2023	7	9			3 ET 4			3				4 ET 5
RÈGLEMENTATION DES ORGANISMES DE FORMATION													
P.12	Respecter les obligations d'un organisme de formation	14	10 AU 12		13 ET 14	12 ET 13		19 AU 21		14 ET 15		6 AU 8	6 ET 7
P.13	Bilan pédagogique et financier (BPF) : renseigner le formulaire 2023	7	16 ET 17	13	16 ET 17	6							
P.14	Sécuriser le recours aux formateurs : contrat de travail, sous-traitance, portage salarial...	14		7 ET 8		17 AU 19		12 ET 13		18 AU 20		27 ET 28	
INGÉNIERIE FINANCIÈRE													
P.15	Cartographier la nouvelle ingénierie financière en formation	14		9 ET 10		3 AU 5		8 ET 9		27 AU 29		29 ET 30	
P.16	CPF : sécuriser le référencement, la vente et la réalisation de vos formations	NOUVEAU 14			20 AU 22			29 ET 30				7 AU 9	
P.17	Sécuriser la formation dans l'entreprise : du respect des obligations sociales à l'optimisation du budget	NOUVEAU 7					30 ET 31			20			
APPRENTISSAGE													
P.18	Créer, gérer et développer son CFA : obligations, financements, stratégies partenariales	14	18 AU 20		6 ET 7	12 AU 14		1 ET 2		25 AU 27		20 ET 21	
P.19	Sécuriser le financement de l'apprentissage : convention de formation, critères, facturation et paiement...	7	23		27 ET 28			21			3 ET 4		
P.20	Sécuriser le contrat d'apprentissage : conclusion, rémunération, durée, ruptures, aides financières...	14		14 AU 16			9 ET 10		3 AU 5		12 ET 13		6 AU 8
P.21	Se préparer à la remontée de la comptabilité analytique des CFA	7				20		12 ET 13	7				
P.22	Développer une stratégie de mobilité européenne et internationale pour votre CFA	NOUVEAU 7					11 ET 12				5		
INGÉNIERIE DE CERTIFICATION													
P.24	Certifications professionnelles : caractéristiques, typologies et critères	3	Inscriptions possibles toute l'année										
P.25	Enregistrer une certification au RNCP ou au Répertoire spécifique	NOUVELLE FORMULE HYBRIDE 17	16 AU 18		6 AU 10	3 AU 5		5 AU 9	4 AU 6	11 AU 15	9 AU 11	13 AU 17	11 AU 13
P.26	Module de spécialisation Enregistrement RNCP/RS : Produire l'étude d'opportunité et prouver la valeur d'usage	NOUVEAU 7	23 ET 24			17 ET 18		26 ET 27		25 ET 26		27 ET 28	
P.27	Module de spécialisation Enregistrement RNCP/RS : Élaborer les référentiels et structurer en blocs de compétences	NOUVEAU 14		6 AU 9				19 AU 21		18 AU 21			4 AU 6
P.28	Module de spécialisation Enregistrement RNCP/RS : Concevoir un règlement de certification et un processus qualité	NOUVEAU 3,5				12		12			2		13
P.29	Module de spécialisation Enregistrement RNCP/RS : Déposer une demande d'enregistrement sur le système d'information de France compétences	NOUVEAU 3,5				20			7		12		14

calendrier des formations 2023

		DURÉE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
			<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> EN PRÉSENTIEL EN DISTANCIEL </div>										
QUALITÉ EN FORMATION													
P.30	Obtenir la certification Qualiopi	14		13 AU 16						18 ET 19			
P.31	Faire vivre sa certification Qualiopi et se préparer aux prochains audits	14	19 ET 20					13 AU 16			2 ET 3		4 AU 7
P.32	Qualiopi : respecter les exigences en matière de handicap	7							3 ET 4			9 ET 10	
INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE													
P.33	Formation de formateurs : Concevoir, animer et évaluer une formation pour adultes	14		15 ET 16						25 ET 26			
P.34	Module de spécialisation formation de formateurs : Scénariser une formation à distance	7				5 ET 6			5 ET 6		16 ET 17		
P.35	Module de spécialisation formation de formateurs : Construire des parcours individualisés de formation	7							6 ET 7			13 ET 14	
P.36	Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel De certification	14						27 ET 28			16 ET 17		
AFEST													
P.37	Conditions de réussite pour tout projet d'Afest en entreprise	3											
			Inscriptions possibles toute l'année										
P.38	Prestataire de formation : guider et outiller l'entreprise dans la mise en œuvre d'une Afest	14			27 AU 30							22 ET 23	
P.39	Concevoir, piloter et animer un parcours Afest dans son entreprise	14						14 ET 15				13 ET 14	
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)													
P.40	La VAE en entreprise : comment construire un dispositif performant	14			15 ET 16		11 ET 12			21 ET 22			
P.41	Accompagner un candidat à la VAE dans son choix de certification	7		6		14							8
P.42	Devenir accompagnateur en VAE	14	12 ET 13					22 ET 23			18 ET 19		
STRATÉGIES & BUSINESS MODEL													
P.43	Modéliser l'évolution stratégique et commerciale de son activité formation	14			20 ET 21								20 AU 23
P.44	Développer les ventes de son organisme de formation grâce au marketing	14								27 ET 28			
P.45	Choisir un outil de gestion de la formation adapté à ses besoins et à son marché	7											
			Proposé uniquement en intra										



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

100 % ASYNCHRONE



RETROUVEZ LES PROGRAMMES DÉTAILLÉS





SE REPÉRER DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE : ACTEURS ET MESURES

Incontournable, cette formation phare de Centre Inffo livre les fondamentaux du cadre juridique, administratif et financier du système de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation. Ce panorama complet des acteurs et des mesures donne tous les repères de base dont a besoin un professionnel du secteur pour situer son activité formation.

PUBLIC

Toute personne souhaitant maîtriser les fondamentaux de la réglementation du système de la formation professionnelle en France

PRÉREQUIS

Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation. Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR000064

€ 1 895 € HT (TVA 20 %)
2 274 € TTC

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Appréhender les principes de la réglementation de la formation professionnelle
- > Différencier les rôles des acteurs de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation et leurs modalités d'intervention
- > Se repérer parmi les différents dispositifs d'accès à la formation

PROGRAMME

REPÈRES HISTORIQUES ET JURIDIQUES

- > Champ de la formation professionnelle (initiale et continue)
- > Sources et architecture financière après la réforme de 2018

MISSIONS, FONCTIONNEMENT ET PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA FORMATION, DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ORIENTATION

- > France compétences
- > Régions, Pôle emploi, État, Europe
- > Organismes paritaires : opérateurs de compétences et Transitions pro
- > Caisse des dépôts
- > Opérateurs du conseil en évolution professionnelle (CEP)
- > Fonds d'assurance formation des travailleurs non salariés

MARCHÉ DE LA FORMATION ET DE L'APPRENTISSAGE

- > Déclaration d'activité et accès aux marchés de la formation et de l'apprentissage

- > Obligations juridiques du prestataire vis-à-vis de l'administration, du client, du financeur et du bénéficiaire
- > Modes de contractualisation et de facturation en matière de formation et d'apprentissage
- > Enjeux des certifications professionnelles et des blocs de compétences
- > Régulation par la qualité, la certification Qualiopi

LES DISPOSITIFS D'ACCÈS À LA FORMATION

- > Avant l'emploi, les mesures destinées aux jeunes : accompagnement, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et autres mesures d'insertion
- > Pendant l'emploi : plan de développement des compétences, Pro-A, CPF de transition professionnelle, congés. La formation des non-salariés, agents publics et autres publics
- > Entre deux emplois : statut et rémunération des demandeurs d'emploi en formation, les aides à la formation
- > Zoom sur le compte personnel de formation et sur le conseil en évolution professionnelle

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET CHOISISSEZ VOTRE MODALITÉ

EN PRÉSENTIEL

 21 heures
sur 3 jours

 2023 1^{er} au 3 février
17 au 19 avril
11 au 13 septembre
15 au 17 novembre

 Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

EN DISTANCIEL

 21 heures
sur 5 jours

 2023 6 au 10 mars
5 au 9 juin
16 au 20 octobre
11 au 15 décembre

Alternance de séquences collectives en visioconférence, travaux d'application et d'évaluation en asynchrone

ÊTRE À JOUR DE LA RÉGLEMENTATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2023

Face à une réglementation mouvante et complexe, la veille juridique devient incontournable pour tout professionnel du secteur de la formation professionnelle. Cette formation a pour objet de vous permettre d'être à jour de toutes les nouvelles mesures prises dans le cadre du déploiement de la dernière réforme ou du plan de relance mais aussi d'anticiper les changements à venir.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier les derniers textes d'application ou d'ajustement dans le domaine de la formation et de l'apprentissage (décrets, ordonnances...)
- > Mesurer les impacts des nouveautés réglementaires sur son activité de formation
- > Anticiper les changements à venir

PROGRAMME

COMPRENDRE LA NOUVELLE ARCHITECTURE FINANCIÈRE

- > Contribution à la formation continue et taxe d'apprentissage des entreprises : composition, collecte, versements, répartition et utilisation
- > Zoom sur les dépenses déductibles de la taxe d'apprentissage en 2023
- > Zoom sur le fonctionnement de la distribution de la taxe d'apprentissage à travers le nouveau portail de la Caisse des dépôts

IDENTIFIER L'ACTUALITÉ DES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- > France compétences et opérateurs de compétences face à la question du financement et de la gouvernance
- > Caisse des dépôts, opérateur de CEP, Transitions Pro face à la question de la régulation du financement des projets personnels
- > Organismes de formation et CFA face à l'actualité de Qualiopi et des certifications professionnelles

IDENTIFIER LES CHANGEMENTS DANS LE DÉPLOIEMENT DES NOUVELLES MESURES

- > Actualité des dispositifs financés par l'État : Plan « 1 jeune, 1 solution », TransCo, etc.
- > Actualité du CPF, du projet de transition professionnelle, de la Pro-A, etc.
- > Actualité de l'entretien professionnel : état des lieux des échéances, des sanctions, du contrôle et de la jurisprudence



Ce programme peut être amené à évoluer à tout moment en fonction de l'actualité.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET CHOISISSEZ VOTRE MODALITÉ

EN PRÉSENTIEL

7 heures sur 1 jour

2023 9 janvier
3 juillet

Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

EN DISTANCIEL

7 heures sur 2 jours

2023 3 et 4 avril
4 et 5 décembre

Alternance de séquences collectives en visioconférence, travaux d'application et d'évaluation en asynchrone



PUBLIC

Toute personne ayant besoin de connaître les nouveautés en matière de formation professionnelle et d'apprentissage

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation. Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR000186

€ 875 € HT (TVA 20 %)
1 050 € TTC

RESPECTER LES OBLIGATIONS D'UN ORGANISME DE FORMATION

Inventaire complet des règles de fonctionnement d'un organisme de formation, cette formation apporte les éclairages opérationnels pour sécuriser sa documentation, ses pratiques, sa gestion et son fonctionnement, tant administratifs, financiers que contractuels. Une session essentielle pour respecter les obligations réglementaires vis-à-vis de l'administration, du client, du stagiaire, des formateurs et des organismes financeurs.

PUBLIC

Toute personne concernée par la gestion d'un organisme de formation

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation.

Évaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR000189

€ 1495 € HT (TVA 20 %)
1794 € TTC

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier toutes les règles de fonctionnement d'un organisme de formation
- > Mesurer le risque de sanction en cas de manquement à ses obligations vis-à-vis de l'administration, du client, du stagiaire, d'un formateur ou d'un organisme financeur
- > Mettre ses documents administratifs, financiers et contractuels en adéquation avec la réglementation des organismes de formation

PROGRAMME

RESPECTER LES OBLIGATIONS VIS-À-VIS DE L'ADMINISTRATION

- > Déclaration d'activité : personnes assujetties, formalités administratives, modifications, annulation et caducité
- > Obligations comptables : plan comptable adapté, commissaire aux comptes, situation au regard de la TVA, bilan pédagogique et financier
- > Contrôle administratif et financier

RESPECTER LES OBLIGATIONS VIS-À-VIS DU CLIENT

- > Règles en matière de publicité
- > Rôle des CGV et du bulletin d'inscription
- > Clauses et modalités contractuelles : bon de commande, devis approuvé, convention, contrat, avenants, CGU de la Caisse des dépôts...
- > Règles du Code de la consommation en cas d'achat de formation par un particulier
- > Annulation ou inexécution totale ou partielle de la formation : les conséquences en matière de facturation et de paiement

RESPECTER LES OBLIGATIONS VIS-À-VIS DES STAGIAIRES

- > Obligations d'information des stagiaires
- > Informations pouvant être demandées aux stagiaires
- > Respect des règles du Code de la consommation en cas d'achat de formation par un particulier
- > Protection des données personnelles des stagiaires et apprentis
- > Règlement intérieur

RESPECTER LES OBLIGATIONS VIS-À-VIS DES FORMATEURS

- > Les différents statuts
- > Les impacts sur le BPF

RESPECTER LES OBLIGATIONS VIS-À-VIS DES FINANCEURS

- > Modalités de paiement par dispositif et pièces justificatives exigées
- > Notion de contrôle de service fait

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET CHOISISSEZ VOTRE MODALITÉ

EN PRÉSENTIEL

 14 heures sur 2 jours

 2023 13 et 14 mars
12 et 13 avril
14 et 15 septembre
6 et 7 décembre

 Centre Inffo, Saint-Denis-La Plaine

EN DISTANCIEL

 14 heures sur 3 jours

 2023 10 au 12 janvier
19 au 21 juin
6 au 8 novembre

Alternance de séquences collectives en visioconférence, travaux d'application et d'évaluation en asynchrone

BILAN PÉDAGOGIQUE ET FINANCIER (BPF) :

RENSEIGNER LE FORMULAIRE 2023

Nouveaux dispositifs, nouveaux financements, entrée de l'apprentissage dans le champ de la formation professionnelle... autant de nouveautés induites notamment par la réforme de la formation qui ont nécessité un toilettage du Bilan pédagogique et financier (BPF). Cette formation vous permettra d'intégrer ces nouveautés et de renseigner le formulaire 2023 dans le respect de la réglementation.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Renseigner le bilan pédagogique et financier (BPF) de son organisme de formation
- > S'assurer de la cohérence pédagogique et financière de son activité de formation au regard des exigences de l'administration

PROGRAMME

S'APPROPRIER LES ENJEUX DU FORMULAIRE

- > Personnes assujetties, éléments à déclarer ou non...
- > Logique et finalité des données à renseigner
- > Calendrier et modalités de dépôt auprès de la Drees
- > Traitement de la sous-traitance dans le BPF

IDENTIFIER SANS ERREUR LES PRODUITS FINANCIERS DE L'ORGANISME DE FORMATION

- > Produits : entreprises, opérateurs de compétences (logique par dispositifs), autres organismes financeurs
- > Autres produits de formation (fonds et subventions publiques...)

RENSEIGNER LES CHARGES DE L'ORGANISME DE FORMATION

- > Charges « en lien avec l'activité de formation » (notions)
- > Salaires des formateurs - achats de prestations de formation - honoraires

RECENSER L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

- > Formateurs (nombre/heures de formation dispensées)
- > Types de stagiaires de l'organisme, traitement de la FOAD
- > Objectif général des prestations dispensées (RNCP, CQP, Répertoire spécifique...)

CROISER LES DONNÉES POUR S'ASSURER DE LA COHÉRENCE DE SON BPF

- > Cohérence entre les produits et les charges
- > Cohérence entre le financier et le pédagogique

CONTRÔLE DE L'ACTIVITÉ DU PRESTATAIRE DE FORMATION

- > Intervention d'un représentant des services de contrôle de la Drees



Remise gratuite du Guide BPF de Centre Info

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET CHOISISSEZ VOTRE MODALITÉ

EN PRÉSENTIEL

7 heures sur 1 jour

2023 13 février
6 avril

Centre Info,
Saint-Denis-La Plaine

EN DISTANCIEL

7 heures sur 2 jours

2023 16 et 17 janvier
16 et 17 mars

Alternance de séquences collectives en visioconférence, travaux d'application et d'évaluation en asynchrone



PUBLIC

Toute personne chargée de renseigner ou d'exploiter les données d'un bilan pédagogique et financier

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Info

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation.
Évaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR00188

€ 875 € HT (TVA 20 %)
1 050 € TTC

SÉCURISER LE RECOURS AUX FORMATEURS : CONTRAT DE TRAVAIL, SOUS-TRAITANCE, PORTAGE SALARIAL...

Quel statut choisir pour recruter un formateur ? Le formateur occasionnel est-il nécessairement un salarié ? Quels sont les risques du recours à la sous-traitance ou au formateur indépendant ? C'est à l'ensemble de ces questions que se propose de répondre cette formation. Sera abordé l'ensemble des modalités contractuelles avec leurs points de vigilance et des exemples de clauses. Une formation indispensable pour gérer sa politique de recrutement des formateurs et enseignants tout en prévenant le contentieux.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier les différents cas de recours possibles à un formateur
- > Choisir le contrat adapté
- > Mesurer les risques de requalification et adopter les bonnes pratiques pour prévenir les contentieux

PROGRAMME

IDENTIFIER LES CONDITIONS REQUISES POUR EXERCER LE MÉTIER DE FORMATEUR

- > Justification de l'adéquation des titres et qualités du formateur avec le domaine concerné
- > Vérification des règles d'incompatibilité (condamnation pénale, cumul emploi salarié & activité)
- > Information des apprenants sur les qualités et titres du formateur
- > Contrôle administratif et financier en dehors de la qualité pédagogique et sanctions possibles.
- > Contrôle pédagogique en matière d'apprentissage pour les diplômés de l'État
- > Points de vigilance concernant le formateur dans le référentiel « Qualiopi »

SÉCURISER LE RECOURS À UN FORMATEUR INTERNE

- > Conditions de recours au contrat à durée indéterminée intermittent – CDIi
- > Cas de recours au CDD ou au CDD d'usage
- > Champ d'application de la convention collective nationale des organismes de formation du 10 juin 1988

- > Clarification des notions de « formateur occasionnel », de « chargé d'enseignement vacataire (CEV) », de « enseignant ou intervenant vacataire », de « vacataire du réseau consulaire », de « formateur bénévole »

SÉCURISER LE RECOURS À UN FORMATEUR EXTERNE

- > Définition européenne et française de la sous-traitance
- > Règles juridiques régissant la « sous-traitance » des actions de formation notamment avec des auto-entrepreneurs et intervenants dits « indépendants »
- > Bonnes pratiques à observer pour éviter tout redressement en cas de contrôle (Urssaf ou Dreet) ou de condamnation en cas de contentieux avec le formateur
- > Risque de requalification de la relation de travail : exemple de jurisprudence
- > Enjeux de la sous-traitance en matière de déclaration d'activité, TVA, comptabilité, BPF, Qualiopi...
- > Alternatives à la sous-traitance : mise à disposition de personnel, portage salarial...

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET CHOISISSEZ VOTRE MODALITÉ 

EN PRÉSENTIEL

 14 heures
sur 2 jours

 2023 7 et 8 février
12 et 13 juin
27 et 28 novembre

 Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

EN DISTANCIEL

 14 heures
sur 3 jours

 2023 17 au 19 avril
18 au 20 septembre

Alternance de séquences
collectives en visioconférence,
travaux d'application et
d'évaluation en asynchrone

PUBLIC

Toute personne concernée par la gestion d'un organisme de formation

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation.

Évaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FR000187

€ 1495 € HT (TVA 20 %)
1794 € TTC

CARTOGRAPHIER LA NOUVELLE INGÉNIERIE FINANCIÈRE EN FORMATION

En formation, on appelle ingénierie financière, la recherche du montage le plus adapté au statut et à la situation d'une personne, pour la prise en charge financière de la formation qu'elle s'apprête à suivre. Cette formation a pour ambition de décomplexifier cette étape qui peut paraître fastidieuse. A travers des études de cas réelles ou fictives, vous comprendrez l'articulation des dispositifs de formation en fonction des financeurs et du statut des bénéficiaires ; vous expérimenterez une véritable méthodologie pour chiffrer la prise en charge d'un parcours de formation.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier les sources de financement de la formation professionnelle
- > Qualifier un projet de formation en vue de trouver le bon financement
- > Savoir chiffrer un projet de formation en tenant compte des contraintes des financeurs

PROGRAMME

IDENTIFIER LES SOURCES DE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- > Nouvelle maquette financière : montant des enveloppes par dispositif
- > Opco, association Transitions Pro, Caisse des dépôts : les dispositifs gérés et leurs articulations sur les territoires
- > Région, Pôle emploi, État, Europe : les politiques menées et leur coordination sur les territoires

QUALIFIER UN PROJET DE FORMATION EN VUE DE TROUVER LE BON FINANCEMENT

- > Concomitance entre la construction du projet professionnel et le parcours de formation associé
- > Détermination du statut de l'actif au moment de la recherche de financement
- > Agencement et articulation des dispositifs mobilisables, des financements et des financeurs potentiels par public et par type de projet

SAVOIR CHIFFRER UN PROJET DE FORMATION EN TENANT COMPTE DES CONTRAINTES DES FINANCEURS

- > Montant de prise en charge et modalité de paiement par financeur et par dispositif
- > Prise en compte par le financeur de la situation de la personne et de ses contraintes
- > Prise en compte des risques d'abandon ou de rupture

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET CHOISISSEZ VOTRE MODALITÉ 

EN PRÉSENTIEL

 14 heures sur 2 jours

 2023 9 et 10 février
8 et 9 juin
29 et 30 novembre

 Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

EN DISTANCIEL

 14 heures sur 3 jours

 2023 3 au 5 avril
27 au 29 septembre

Alternance de séquences collectives en visioconférence, travaux d'application et d'évaluation en asynchrone



PUBLIC

Toute personne concernée par le financement des organismes de formation, CFA, entreprises, opérateurs de compétences, opérateurs CEP, cabinets de conseil ou d'expertise comptable

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation. Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR000305

€ 1 495 € HT (TVA 20 %)
1 794 € TTC

NOUVEAU**CPF : SÉCURISER LE RÉFÉRENCIEMENT, LA VENTE ET LA RÉALISATION DE VOS FORMATIONS**

Le succès du CPF (compte personnel de formation) a développé un marché grand public aussi appelé BtoC (Business to consumer). Mais ce succès attise la convoitise et provoque des fraudes et tentatives d'abus. C'est pourquoi le dispositif de régulation de l'offre sur la plateforme se renforce. Au-delà du cadre législatif et réglementaire, le cadre technique et contractuel est en constante évolution. Pour vous permettre de vous l'approprier, cette formation se veut à la fois juridique et pratique. Une formation indispensable pour sécuriser le référencement, la publicité, la vente et la réalisation de vos formations... et prévenir le contentieux.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Maîtriser les conditions de référencement en tenant compte des évolutions techniques de la plateforme
- > Connaître les règles en matière de démarchage et de publicité
- > Gérer les dossiers de formation et la facturation
- > Prévenir le contrôle et les contentieux

PROGRAMME**SE RÉFÉRENCER DANS L'ESPACE DES ORGANISMES DE FORMATION (EDOF)**

- > Conditions réglementaires d'éligibilité liées à l'organisme de formation et à la formation référencée
- > Zoom sur les formations éligibles non certifiantes : permis de conduire, Acre, bilan de compétences
- > Zoom sur l'enjeu de la certification professionnelle (RNCP-RS) : stratégies patrimoniales ou partenariales
- > Saisie dans la partie « Catalogue » de votre espace EDOF, étape par étape

RESPECTER SES OBLIGATIONS VIS-À-VIS DU CLIENT

- > Règles en matière de démarchage, de publicité et d'information sur le CPF
- > Fixation du prix, ajustement et remise commerciale
- > Engagements contractuels vis-à-vis du stagiaire et résolution des litiges
- > Obligations concernant le passage des examens, concours ou évaluations

GÉRER ET FACTURER UN DOSSIER DE FORMATION

- > Traitement d'une demande d'inscription
- > Déclaration de l'entrée/sortie en formation et du service fait
- > Cas d'annulation de la formation, de non-présentation du stagiaire ou d'interruption de la formation
- > Facturation et paiement

PRÉVENIR LE CONTRÔLE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

- > Engagements contractuels vis-à-vis de la Caisse des dépôts
- > Pièces justificatives à conserver
- > Procédure et modalité du contrôle de service fait
- > Sanctions encourues et risques de contentieux

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET CHOISISSEZ VOTRE MODALITÉ 

EN PRÉSENTIEL

 14 heures sur 2 jours

 2023 29 et 30 Juin

 Centre Inffo, Saint-Denis-La Plaine

EN DISTANCIEL

 14 heures sur 3 jours

 2023 20 au 22 mars 7 au 9 novembre

Alternance de séquences collectives en visioconférence, travaux d'application et d'évaluation en asynchrone

**PUBLIC**

Toute personne concernée par le marché du CPF au sein d'un organisme de formation, une entreprise, un Opcv, un opérateur CEP...

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation.

Évaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR000306

€ 1495 € HT (TVA 20 %)
1794 € TTC

NOUVEAU

SÉCURISER LA FORMATION DANS L'ENTREPRISE : DU RESPECT DES OBLIGATIONS SOCIALES À L'OPTIMISATION DU BUDGET

La formation est une fonction stratégique de développement des ressources humaines. Maîtriser le cadre juridique et financier permet de mieux mesurer les enjeux, les opportunités mais aussi les risques pour l'employeur. Que ce soit pour réactualiser vos connaissances techniques ou pour vous professionnaliser dans le cadre d'une prise de poste, cette formation vous permettra de sécuriser vos pratiques à la lumière des obligations sociales qui pèsent sur votre employeur tout en identifiant les outils et modes de financement possibles pour optimiser votre budget formation.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Connaître ses obligations en matière de développement des compétences
- > Optimiser et rentabiliser le budget formation

PROGRAMME

ÉLABORER SON PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN RESPECTANT SES OBLIGATIONS

- > Versement et affectation de la contribution formation et de la taxe d'apprentissage
- > Indicateurs à produire dans le cadre de l'information et la consultation du CSE
- > Adaptation au poste de travail, employabilité, entretien professionnel...
- > Articulation avec l'accord collectif sur la gestion des emplois et des parcours professionnels et sur la mixité des métiers.

OPTIMISER SON BUDGET DE FORMATION EN MOBILISANT LES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT

- > Co-construction et négociation collective : articulation de l'entretien professionnel et du compte personnel de formation
- > Mobilité interne : Pro-A et contrat d'apprentissage
- > Mobilité externe : Projet de transition professionnelle et Transco
- > Recrutement : contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, AFPR et POE

DISPENSER LA FORMATION AVEC LA BONNE MODALITÉ ET LE BON FORMATEUR

- > Présentiel, FOAD, AFEST... : clarification du cadre juridique et conséquences sur le temps de travail
- > Externalisation ou internalisation de la formation : critères d'aide à la décision
- > Indicateurs d'achat de formation : « Qualiopi » sous le regard de l'entreprise
- > Évaluation de l'acquisition de compétences : la qualification sous le regard du juge

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET CHOISISSEZ VOTRE MODALITÉ 

EN PRÉSENTIEL

 7 heures
sur 1 jour

 2023 20 septembre

 Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

EN DISTANCIEL

 7 heures
sur 2 jours

 2023 30 et 31 mai

Alternance de séquences collectives en visioconférence, travaux d'application et d'évaluation en asynchrone

PUBLIC

Responsables formation, DRH, chargés de développement des compétences ou des ressources humaines

PRÉREQUIS

Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation. Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR00307

€ 875 € HT (TVA 20 %)
1 050 € TTC



CRÉER, GÉRER ET DÉVELOPPER SON CFA : OBLIGATIONS, FINANCEMENTS, STRATÉGIES PARTENARIALES

Inventaire complet des règles de création et de fonctionnement d'un CFA, cette formation vous donne toutes les clés pour créer et développer votre activité d'apprentissage. Que vous exerciez dans un CFA « historique », dans un organisme de formation ou dans une entreprise, elle vous permettra de sécuriser votre stratégie de développement, d'identifier les possibilités de financement, de partenariat et de délégation de formation mais aussi de valider ou de revisiter vos documents dans le cadre de la certification « Qualiopi ».

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier les différents types de structuration d'un CFA
- > Connaître les obligations d'un CFA et ses missions d'intérêt général
- > S'approprier le cadre juridique, administratif et financier du marché de l'apprentissage
- > Sécuriser sa stratégie partenariale en matière de certification et de délégation des enseignements

PROGRAMME

IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS SCENARI DE STRUCTURATION D'UN CFA

- > Du dimensionnement théorique du CFA au business model : les questions à se poser
- > Formalités administratives pour ouvrir un CFA : les différentes hypothèses
- > ZOOM sur l'opportunité de créer un CFA d'entreprise
- > Délégation des enseignements : UFA ou délégation, modalités contractuelles, impact sur la responsabilité du CFA, impact sur la déclaration d'activité et la certification Qualiopi

> Vis-à-vis du personnel enseignant : mode de contractualisation et statut

> Vis-à-vis de l'administration et de France compétences : comptabilité, TVA, bilan pédagogique et financier...

DÉVELOPPER ET CHERCHER DES FINANCEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

> Qualiopi : de l'obligation d'être certifié à la démarche qualité comme levier de performance et de développement

> Certifications professionnelles : opportunités d'enregistrement et stratégies patrimoniales ou partenariales

> Optimisation du financement : taxe d'apprentissage, investissements, majoration des niveaux de prise en charge, appels à projet, co-financement par l'employeur...

CFA : centre de formation d'apprentis
UFA : unité de formation d'apprentis

RESPECTER LES OBLIGATIONS DE FONCTIONNEMENT D'UN CFA

- > Vis-à-vis de l'entreprise cliente : publicité, CGV, convention de formation
- > Vis-à-vis de l'Opcv ou du financeur public (CNFPT ou ANFH) : formalités liées au dépôt du contrat, modalités et niveaux de prise en charge
- > Vis-à-vis de l'apprenti : positionnement, citoyenneté, accompagnement, règlement intérieur, écologie, handicap, mobilité

Complétez votre formation en suivant :

- > Sécuriser le contrat d'apprentissage : conclusion, rémunération, durée, ruptures, aides financières...
- > Développer une stratégie de mobilité européenne et internationale pour votre CFA
- > Se préparer à la remontée de la comptabilité analytique des CFA

CODE FORMATION : FOR00194

€ 1 495 € HT (TVA 20 %)
1 794 € TTC

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET CHOISISSEZ VOTRE MODALITÉ

EN PRÉSENTIEL

🕒 14 heures
sur 2 jours

📅 2023 6 et 7 mars
1 et 2 juin
20 et 21 novembre

📍 Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

EN DISTANCIEL

🕒 14 heures
sur 3 jours

📅 2023 18 au 20 janvier
12 au 14 avril
25 au 27 septembre

Alternance de séquences
collectives en visioconférence,
travaux d'application et
d'évaluation en asynchrone

PUBLIC

Toute personne impliquée dans un projet de création, de gestion ou de développement d'un CFA, en entreprise, en CFA/organisme de formation ou au sein d'un organisme accompagnateur (opérateur de compétences, cabinet de conseils...)

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation.

Évaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

SÉCURISER LE FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE : CONVENTION DE FORMATION, CRITÈRES DE PRISE EN CHARGE, FACTURATION ET PAIEMENT

Les questions générées par le système de financement de l'apprentissage sont nombreuses. Le prix de vente doit-il converger avec le niveau de prise en charge ? Quid des clauses de dédommagement dans la convention de formation ? Et les frais annexes ? Quels liens avec les CGV ? Quel niveau de prise en charge appliquer ? En pratique, que peut facturer un CFA au tiers payant (Opco, CNFPT, ANFH) ? Au cocontractant ? Selon quelles modalités ? Pour vous permettre de sécuriser votre modèle économique, Centre Inffo vous propose une formation 100 % dédiée à cette problématique.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Définir les clauses financières dans le cadre de la convention de formation
- > S'approprier les critères de prise en charge financière de l'apprentissage, les cas de majorations, les modalités de facturation et les échéanciers de paiement
- > Sécuriser sa relation avec l'organisme tiers payant (Opco, CNFPT ou ANFH) et l'acheteur (employeur de l'apprenti)

PROGRAMME

INSÉRER DES CLAUSES FINANCIÈRES DANS LE CADRE D'UNE CONVENTION DE FORMATION

- > Différence entre prix de vente, prix de revient et niveau de prise en charge
- > Clauses relatives au règlement du restant à charge (dont frais annexes)
- > Clauses de dédommagement en cas de modification ou de rupture anticipée de la convention
- > Articulation de la convention de formation avec les conditions générales de vente

APPLIQUER LE BON NIVEAU DE PRISE EN CHARGE DU DIPLÔME OU TITRE PRÉPARÉ

- > Fixation du niveau de prise en charge : rôles de la CPNE, de France compétences et de l'État
- > Évolution du niveau de prise en charge : périodicité, impact sur les engagements contractuels...
- > Application de la bonne convention collective nationale (CCN) et cas des employeurs sans CCN

Complétez votre formation en suivant :

- > Développer une stratégie de mobilité européenne et internationale pour votre CFA
- > Se préparer à la remontée de la comptabilité analytique des CFA

SÉCURISER SA RELATION AVEC L'ORGANISME TIERS PAYANT ET L'ACHETEUR

- > Modalités de facturation dans la relation avec l'Opco, le CNFPT ou l'ANFH et éventuellement avec l'employeur de l'apprenti
- > Modalités de paiement par l'Opco, le CNFPT ou l'ANFH : décaissement, échéancier et modalités de versement, minoration, majoration, fait générateur des versements...
- > Périmètre de contrôle de service fait et pièces justificatives

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET CHOISISSEZ VOTRE MODALITÉ

EN PRÉSENTIEL

 7 heures sur 1 jour

 2023 23 janvier
21 juin

 Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

EN DISTANCIEL

 7 heures sur 2 jours

 2023 27 et 28 mars
3 et 4 octobre

Alternance de séquences collectives en visioconférence, travaux d'application et d'évaluation en asynchrone

PUBLIC

Toute personne intervenant dans la contractualisation et la facturation d'une formation par apprentissage

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation. Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR00195

€ 875 € HT (TVA 20 %)
1 050 € TTC



SÉCURISER LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE : CONCLUSION, RÉMUNÉRATION, DURÉE, RUPTURES, AIDES FINANCIÈRES...

Toutes les subtilités juridiques du contrat d'apprentissage sont décryptées : conditions de signature, durée du contrat, statut de l'apprenti, rémunération, rupture et financement... Cette formation opérationnelle permet non seulement de renseigner en toute sécurité le formulaire Cerfa mais aussi de répondre aux principales questions juridiques et pratiques posées sur ce contrat en alternance, notamment par les entreprises, les CFA, les cabinets comptables, les Opco...

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Savoir renseigner le formulaire Cerfa en appliquant les règles liées à la conclusion et aux modifications du contrat d'apprentissage
- > Fixer le bon niveau de rémunération de l'apprenti et solliciter les aides financières
- > Anticiper les aléas liés à l'exécution du contrat d'apprentissage et gérer en toute sécurité la rupture anticipée
- > Identifier les aides financières pour les entreprises et les apprentis
- > Appliquer les règles particulières relatives aux apprentis ultramarins, étrangers, mineurs, travaux dangereux...

PROGRAMME

CONNAÎTRE LES CONDITIONS LIÉES À LA CONCLUSION DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- > Conditions tenant à l'apprenti : âge, non-ressortissant de l'UE, situation de handicap, sportif de haut niveau...
- > Conditions tenant à l'employeur : privé ou public, entreprise de travail temporaire, employeur saisonnier...
- > Conditions relatives à la nature du contrat : CDI, CDD, suspension d'un CDI pour conclure un contrat d'apprentissage
- > Conditions liées à la formation, objet du contrat : certification préparée, principe de l'alternance, maître d'apprentissage...

DÉTERMINER ET AJUSTER LA DURÉE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- > Date de conclusion, date de début d'exécution, date d'effet d'un avenant : les distinctions à faire
- > Durée du contrat et durée du cycle de formation : les différents scénarii de modification (avenants et codifications)
- > Zoom sur la mobilité européenne ou internationale
- > Cas de succession de contrats d'apprentissage : les points de vigilance

FIXER LE BON NIVEAU DE RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

- > Règle de progression de la rémunération : âge / année d'exécution
- > Barème réglementaire et minima conventionnels : illustrations
- > Accessoires au salaire : avantages en nature, primes et indemnités...
- > Aides et incitations financières pour l'entreprise et pour l'apprenti

RESPECTER LES OBLIGATIONS LIÉES AU STATUT DE L'APPRENTI

- > Visite d'information et de prévention : formalités et délais à respecter
- > Temps de travail effectif : suivi de la durée du temps de formation
- > Travaux dangereux : interdictions et aménagements
- > Congés : les dispositions spécifiques
- > Rupture anticipée du contrat d'apprentissage : règle des quarante-cinq jours, motifs de rupture, médiation, cas particuliers

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET CHOISISSEZ VOTRE MODALITÉ

EN PRÉSENTIEL

🕒 14 heures sur 2 jours

📅 2023 9 et 10 mai
12 et 13 octobre

📍 Centre Inffo, Saint-Denis-La Plaine

EN DISTANCIEL

🕒 14 heures sur 3 jours

📅 2023 14 au 16 février
3 au 5 juillet
6 au 8 décembre

Alternance de séquences collectives en visioconférence, travaux d'application et d'évaluation en asynchrone

PUBLIC

Toute personne amenée à renseigner et à gérer un contrat d'apprentissage ou à accompagner l'employeur ou l'apprenti dans cette tâche (cabinet comptable, CFA, chambre consulaire, Opco...)

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation.

Évaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.s

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR000196

€ 1495 € HT (TVA 20 %)
1794 € TTC

SE PRÉPARER À LA REMONTÉE DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DES CFA

Les CFA doivent remonter chaque année à France compétences, un état de leur comptabilité analytique, par certification professionnelle, selon un cadre précis fixé par arrêté. Cette formation s'adresse à toute personne qui, au sein d'un CFA, souhaite se préparer à ce rendez-vous annuel.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Mesurer les enjeux de la remontée de la comptabilité analytique dans le nouveau système de l'apprentissage
- > Comprendre les attendus de France compétences
- > Evaluer l'impact du recours à la sous-traitance
- > Disposer d'une méthode de travail pour préparer en toute sécurité la remontée de la comptabilité analytique

PROGRAMME

COMPRENDRE L'ENJEU DE LA REMONTÉE DES COMPTES DES CFA

- > Financement de l'apprentissage : différencier prix de vente, coût de revient et niveau de prise en charge (NPEC)
- > Branches professionnelles : une mission de définition des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage
- > France compétences : un encadrement des NPEC via une mission d'observation et de régulation des coûts en apprentissage

CONNAITRE LES OBLIGATIONS COMPTABLES DES OFA ET CFA

- > Comptabilité adaptée et comptabilité analytique
- > Formulaire et plateforme Karoussel

RENSEIGNER LE FORMULAIRE D'ENQUÊTE

- > Onglet « Identité » de l'organisme déposant
Caractéristiques (SIRET, NDA, UAI, notion d'établissement principal...); Traitement de la sous-traitance (cas de délégation des enseignements/ responsabilité pédagogique)
- > Onglet « Certifications »
Caractéristiques (code RNCP, certifications renouvelées en cours d'année); Effectifs concernés (enquête SIFA, calcul de l'effectif moyen, cas des apprentis sans employeur); Données complémentaires (taux de réussite, taux d'insertion, FOAD)

- > Onglet « Résultat analytique »
Charges (critères de qualification); Produits (Opco, Régions, entreprises...)
- > Onglet « Indicateurs » simplifiés de bilan
Immobilisations/subventions d'investissement (méthode d'affectation à l'apprentissage); produits Opco (engagements et encaissements); utilisation du « résultat apprentissage » (bénéfices ou excédents)

S'APPROPRIER LE CONTENU DU FORMULAIRE D'ENQUÊTE

- > Certifications visées et niveaux
- > Clés de répartition et méthodes utilisées
Disposer des informations nécessaires :
- > L'identité de l'organisme et des établissements rattachés; les certifications en apprentissage rattachées à l'organisme; le compte de résultat simplifié; les indicateurs simplifiés de bilan; le compte de résultat analytique par certification
Respecter la procédure de remontée des comptes analytiques
- > Modalités pratiques : inscription et utilisation de la plateforme extranet Karoussel
- > Outils disponibles : formulaire type, notice d'information, guide utilisateur, document d'habilitation

Une intervention de France compétences d'une durée de 1h30 est prévue en fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET CHOISISSEZ VOTRE MODALITÉ



EN PRÉSENTIEL

7 heures sur 1 jour

2023 20 avril
7 juillet

Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

EN DISTANCIEL

7 heures sur 2 jours

2023 12 et 13 juin

Alternance de séquences collectives en visioconférence, travaux d'application et d'évaluation en asynchrone



PUBLIC

Toute personne (directeur général, directeur administratif et financier...) ayant en charge le renseignement du formulaire d'enquête

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation.
Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR00193

€ 875 € HT (TVA 20 %)
1 050 € TTC



NOUVEAU

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE POUR VOTRE CFA

La promotion de la mobilité européenne et internationale figure parmi les missions assignées aux CFA. Développer cette mobilité peut également concourir à la stratégie globale du centre de formation, en étant un facteur d'attractivité, de différenciation et en enrichissant les parcours de développement des compétences proposés.

Enjeu prioritaire des politiques publiques françaises et européennes, appuyée par des financements dédiés, la mobilité internationale des alternants est appelée à croître.

Cette formation vous apporte les éléments clés pour développer une stratégie de mobilité, en fonction des spécificités de votre activité et en intégrant le cadre juridique et financier en vigueur.

PUBLIC

Personnels d'un CFA : membres de l'équipe de direction, responsable du développement ou de la coordination pédagogique, référent mobilité

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Alternance d'apport théoriques et de cas pratiques
- > Travaux d'application à partir d'exemples de projets

INTERVENANT

- > Un binôme de consultants-formateurs, experts du droit de la formation en alternance et des dispositifs européens, à Centre Inffo.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation.

Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR000308

€ 875 € HT (TVA 20 %)
1 050 € TTC

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Construire une stratégie de mobilité adaptée à ses objectifs
- > Appréhender le cadre juridique et réglementaire de la mobilité européenne
- > Repérer les étapes et moyens à mobiliser pour déployer un projet

PROGRAMME

INTÉGRER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA STRATÉGIE GLOBALE DU CFA

- > Connaître les opportunités et préciser les bénéfices attendus
- > Identifier les différents formats de mobilité possibles
- > Promouvoir son offre auprès des entreprises, des apprentis et de leurs familles

SÉCURISER JURIDIQUEMENT LA MOBILITÉ POUR L'EMPLOYEUR ET POUR L'APPRENTI

- > Statut dans le pays d'accueil et protection sociale, rémunération, ...
- > Conventions à établir et démarches administratives à mettre en œuvre

Complétez votre formation en suivant :

- > Créer, gérer et développer son CFA : obligations, financements, stratégies partenariales
- > Sécuriser le financement de l'apprentissage : convention de formation, critères de prise en charge, facturation et paiement
- > Sécuriser le contrat d'apprentissage : conclusion, rémunération, durée, ruptures, aides financières...
- > Se préparer à la remontée de la comptabilité analytique des CFA

DÉPLOYER UNE MÉTHODOLOGIE DE PROJET ADAPTÉE AUX SPÉCIFICITÉS DE SON ACTIVITÉ

- > Ressources internes à mobiliser, missions relevant du référent mobilité
- > Financements mobilisables
- > Ressources de référence

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET CHOISISSEZ VOTRE MODALITÉ

EN PRÉSENTIEL

🕒 7 heures
sur 1 jour

📅 2023 5 octobre

📍 Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

EN DISTANCIEL

🕒 7 heures
sur 2 jours

📅 2023 11 et 12 mai

Alternance de séquences collectives en visioconférence, travaux d'application et d'évaluation en asynchrone

Vous projetez d'enregistrer une certification professionnelle aux répertoires de France Compétences ?

Centre Inffo a conçu une offre d'ingénierie de certification complète, pour vous accompagner à chaque étape de votre démarche : modules de formation et prestations d'accompagnement-conseil.

DURÉE ET CALENDRIER ESTIMATIF

1	IDENTIFIER	un besoin métier ou un besoin de compétences sur le marché du travail	MOIS 0
2	CONFIRMER	le besoin et l'opportunité par une étude bibliographique et des enquêtes auprès de professionnels puis définir le répertoire visé par le projet de certification	MOIS 1
3	ELABORER	un référentiel d'activités et/ou de compétences en mobilisant les différentes méthodes de l'analyse du travail	MOIS 2
4	CONSTRUIRE	le référentiel d'évaluation et le faire valider par des professionnels	MOIS 3
5	CONCEVOIR	son référentiel formation en lien avec le référentiel de compétences/évaluation	MOIS 4
6	DÉLIVRER	le projet de certification à au moins deux sessions de formation (sur 2 ans au RNCP) et assurer le suivi des titulaires	MOIS 6-24
7	VÉRIFIER	la pertinence de son projet de certification et les étapes menant à l'enregistrement de sa certification	+ 15 JOURS après fin de 2 ^e session
8	RASSEMBLER	ou produire toutes les pièces nécessaires* à la demande d'enregistrement, en respectant les exigences de France compétences	+ 3 MOIS
9	DÉPOSER	le dossier complet sur le système d'information de France compétences en vérifiant la cohérence de l'ensemble des documents	+ 4 MOIS

INSTRUCTION FRANCE COMPÉTENCES > OBTENTION DE LA CERTIFICATION

10	CONTINUER	à faire vivre son projet en assurant le suivi des titulaires de la certification pendant l'instruction de la demande par France compétences	jusqu'à 12 MOIS après obtention de la certification
----	------------------	---	---

* Etude d'opportunité, preuves de la valeur d'usage, référentiels, règlement d'examen, démarche qualité...



UNE DURÉE TOTALE DE 20-36 MOIS EST À PRÉVOIR

Consultez notre offre globale de formation et d'accompagnement-conseil, pour chacune de ces étapes



Module 100 % asynchrone

CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES : CARACTÉRISTIQUES, TYPOLOGIES ET CRITÈRES

La connaissance du paysage de la certification professionnelle est essentielle pour tout professionnel souhaitant mieux comprendre la logique des certifications aujourd'hui, leurs caractéristiques, au sens des répertoires nationaux de France compétences ou pour tout professionnel visant l'enregistrement d'une certification à l'un de ces répertoires. S'ajoute à cela la nécessaire compréhension des critères d'enregistrement des certifications par France Compétences et les attendus en la matière. Ce module d'auto-formation aborde ces points pour permettre aux professionnels de se repérer sur ce champ.

PUBLIC

Toute personne intéressée par la certification professionnelle : organismes de formation, branches professionnelles, Opco, chambres consulaires, ministères, universités...

PRÉREQUIS

Aucun.

ACCOMPAGNEMENT ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Module de formation sans face à face pédagogique, avec un accompagnement individualisé et continu.

Toutes les activités sont à réaliser sur la plateforme numérique de Centre Inffo.

- > Courtes vidéos, fiches techniques détaillées, QCM...
- > Echanges sur un forum
- > Ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un consultant-formateur, expert en ingénierie de certification à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée tout au long de la formation et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation

Évaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR00197

€ 360 € HT (TVA 20 %)
432 € TTC

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Caractériser une certification professionnelle au sens des répertoires nationaux de France compétences
- > Identifier les spécificités des deux répertoires, RNCP et RS, et leurs catégories
- > Comprendre les critères d'enregistrement des certifications par France Compétences

PROGRAMME

- > Le cadre réglementaire de la certification professionnelle en France
- > Les certifications au sens du RNCP et du Répertoire spécifique : caractéristiques et périmètre
- > Les attendus de France Compétences et les critères d'enregistrement des certifications
- > La stratégie à envisager en tant que porteur de projet et les étapes à prévoir.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ

EN DISTANCIEL

 Durée forfaitaire estimée à 3 heures

- > A réaliser à votre rythme
- > Sur la période de votre choix (à définir à l'inscription)
- > Droit d'accès : un mois maximum à partir de la réception de vos codes d'accès

Nouvelle formule hybride

ENREGISTRER UNE CERTIFICATION AU RNCP
OU AU RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a profondément fait évoluer le paysage de la certification professionnelle. Tout professionnel de l'emploi et de la formation, quel que soit l'organisme d'appartenance (ministères, universités, branches professionnelles, opérateurs de compétences, chambres consulaires, organismes de formation...), se doit de maîtriser les fondamentaux de l'enregistrement d'une certification aux répertoires nationaux de France compétences, autorité régulatrice de la certification professionnelle.

- > Quelles sont les caractéristiques des certifications au sens du RNCP et du Répertoire spécifique ?
 - > Quels sont les attendus de France compétences et les critères d'enregistrement des certifications ?
 - > Qu'est-ce que l'ingénierie de certification ?
- Cette formation vous permettra de vous positionner et de concevoir vos projets de certification.

OBJECTIF DE FORMATION

- > Mettre en œuvre ou assurer le suivi d'un projet d'enregistrement d'une certification au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou au Répertoire spécifique (RS) en identifiant ses éléments-clés

PROGRAMME

LE PAYSAGE DE LA CERTIFICATION
PROFESSIONNELLE (module asynchrone)

- > Le cadre réglementaire de la certification professionnelle en France
- > Les certifications au sens du RNCP et du RS : caractéristiques et périmètre
- > Les attendus de France Compétences et les critères d'enregistrement des certifications
- > La stratégie à envisager en tant que porteur de projet et les étapes à prévoir
- > Echanges à partir des questions soulevées par le module introductif 100% asynchrone
- > Synthèse et points clés à retenir

LA LOGIQUE DE CONCEPTION D'UNE
CERTIFICATION AU RNCP OU AU RS

- > Critères de France Compétences pour l'examen des demandes d'enregistrement
- > L'étude d'opportunité et les preuves de la valeur d'usage (RNCP et RS)

L'INGENIERIE D'UNE CERTIFICATION

- > L'écriture en compétences pour la rédaction des référentiels
- > Principes de construction du référentiel d'activités/compétences et structuration en blocs de compétences
- > Principes de construction du référentiel d'évaluation

LE DEPOT D'UNE DEMANDE D'ENREGISTREMENT

- > Les livrables à formaliser dans le dossier de demande d'enregistrement
- > Le contenu des dossiers d'enregistrement au RNCP et au RS (les panneaux du système d'information)

Complétez cette formation en suivant les modules de spécialisation :

- > Produire l'étude d'opportunité et prouver la valeur d'usage
- > Élaborer les référentiels et structurer en blocs de compétences
- > Concevoir un règlement de certification et un processus qualité
- > Déposer une demande d'enregistrement sur le système d'information de France compétences
- > Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel de certification

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET CHOISISSEZ VOTRE MODALITÉ 

EN PRÉSENTIEL

 17 heures sur 3 jours

Un module 100% asynchrone de 3 heures suivi de 2 journées de formation en présentiel

 Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

 2023 16 au 18 janvier

3 au 5 avril
4 au 6 juillet
9 au 11 octobre
11 au 13 décembre

EN DISTANCIEL

 17 heures sur 5 jours

Un module 100% asynchrone de 3 heures suivi de 4 séquences en visioconférence comprenant des travaux d'application en sous-groupes

 2023 du 6 au 10 mars
du 5 au 9 juin
du 11 au 15 septembre
du 13 au 17 novembre
PUBLIC 

Organismes de formation, branches professionnelles, Opco, chambres consulaires, ministères, universités... souhaitant découvrir le champ et positionner un projet dans l'un des deux répertoires

PRÉREQUIS 

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle

ACCOMPAGNEMENT ET MOYENS
PÉDAGOGIQUES 

- > Module asynchrone : courtes vidéos, fiches techniques, quiz...
- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Exercices individuels ou en sous-groupes : padlet, travaux d'analyse...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires : témoignages vidéo, kit d'outils
- > Accompagnement individualisé et continu

INTERVENANT 

Un consultant-formateur, expert en ingénierie de certification à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION 

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION 

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR00309

**€ 1775 € HT (TVA 20 %)
2 130 € TTC**



Module de spécialisation

NOUVEAU

ENREGISTREMENT RNCP/RS : PRODUIRE L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ ET PROUVER LA VALEUR D'USAGE

L'étude d'opportunité et la valeur d'usage, éléments majeurs de l'enregistrement d'une certification (critère 1 au Répertoire spécifique et critères 1 et 2 du RNCP), doivent démontrer la pertinence de son projet de certification et que celui-ci répond à un réel besoin sur le marché du travail. Comment justifier de l'intérêt de son projet de certification pour un premier enregistrement ? Pour un renouvellement ? Comment structurer une étude d'opportunité ? Comment prouver la valeur d'usage de sa certification RNCP ou RS ? Cette formation vous permettra de vérifier l'opportunité de vos projets de certification et satisfaire aux attendus de France compétences en matière d'enregistrement d'une certification.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Élaborer une étude d'opportunité à partir d'éléments probants pour justifier de la création ou du renouvellement de sa certification
- > Apporter la preuve de l'intérêt de son projet de certification RNCP ou RS par la valeur d'usage

PROGRAMME

PRODUIRE L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ

- > L'objectif de l'étude d'opportunité : l'explicitation de la pertinence de votre projet au regard des besoins du marché
- > Le contenu et les éléments constitutifs d'une étude d'opportunité
- > La structuration et les sources d'une étude d'opportunité

PROUVER LA VALEUR D'USAGE

- > La valeur d'usage au sens du RNCP : les promotions et la méthodologie de suivi
- > La valeur d'usage au sens du RS : preuves de la valeur économique et sociale
- > L'analyse de la valeur d'usage

Travail en sous-groupe sur vos propres projets

Poursuivez votre professionnalisation en certification professionnelle :

- > Élaborer les référentiels et structurer en blocs de compétences
- > Concevoir un règlement de certification et un processus qualité
- > Déposer une demande d'enregistrement sur le système d'information de France compétences
- > Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel de certification

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ

UNIQUEMENT PROPOSÉ EN DISTANCIEL

 7 heures sur 2 jours	 2023 23 et 24 janvier 17 et 18 avril 26 et 27 juin 25 et 26 septembre 27 et 28 novembre
2 séquences en visioconférence comprenant les travaux d'application en sous groupe	

CODE FORMATION : FOR000310

€ 875 € HT (TVA 20 %)
1 050 € TTC

PUBLIC

Organismes de formation, ministères, universités, branches professionnelles, Opco, chambres consulaires, etc., possédant ou ayant à conseiller sur un projet d'enregistrement au RNCP ou au RS

PRÉREQUIS

- > Avoir suivi la formation « Enregistrer une certification au RNCP ou RS » ou satisfaire au test de validation des acquis de cette formation
- > Avoir un projet en cours : premier enregistrement, renouvellement, refus d'enregistrement (pour son propre compte ou le compte d'un tiers)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Productions individuelles ou en sous-groupes sur vos projets
- > Exercices, travaux d'analyse, témoignages vidéo, kit d'outils...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un consultant-formateur, expert en ingénierie de certification à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

Module de spécialisation

NOUVEAU**ENREGISTREMENT RNCP/RS : ÉLABORER LES RÉFÉRENTIELS ET STRUCTURER EN BLOCS DE COMPÉTENCES**

Dans une démarche d'enregistrement d'une certification au Répertoire national des certifications professionnelles ou au Répertoire spécifique, France compétences exige une rédaction de vos référentiels métiers et compétences conforme à leurs attendus (critère 2 du RS et critère 3 du RNCP). Une rédaction efficace des compétences permet ensuite de bien les évaluer, en fixant des critères centrés sur leur mise en œuvre. Cette ingénierie des compétences est également très utile pour d'autres démarches : rédaction des référentiels par les branches professionnelles, la gestion prévisionnelle des emplois, élaboration de référentiel pédagogique...

Comment se formule une compétence ? Comment construire un référentiel d'activités et un référentiel de compétences ? Comment structurer sa certification en blocs de compétences ? Comment évaluer les compétences en cohérence avec les autres référentiels ? Cette formation vous permettra de satisfaire aux attendus de France compétences en matière d'élaboration des référentiels.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Rédiger des référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation en respectant les règles de l'écriture en compétences
- > Structurer une certification en blocs de compétences

PROGRAMME**ÉCRIRE EN COMPÉTENCES**

- > Nature de la compétence et des éléments qui la composent
- > Impératifs de formulation des compétences
- > Principes méthodologiques de description et de contextualisation des compétences

CONSTRUIRE DES RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITÉS ET DE COMPÉTENCES

- > Éléments constitutifs d'un référentiel d'activités et d'un référentiel de compétences
- > Analyse du modèle fourni par France compétences
- > Principes méthodologiques de construction d'un référentiel d'activités et d'un référentiel de compétences

STRUCTURER UNE CERTIFICATION EN BLOCS DE COMPÉTENCES

- > Certifications concernées
- > Structuration des certifications en blocs de compétences : contours, principe de construction, granularité, lisibilité, traçabilité
- > Principes de construction d'une offre de formation visant des blocs de compétences

CONSTRUIRE UN RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

- > Principes de l'évaluation des compétences
- > Modalités d'évaluation cohérentes avec les compétences évaluées
- > Formulation de critères d'évaluation

Travail en sous-groupe sur vos propres projets**Poursuivez votre professionnalisation en certification professionnelle :**

- > Produire l'étude d'opportunité et prouver la valeur d'usage
- > Concevoir un règlement de certification et un processus qualité
- > Déposer une demande d'enregistrement sur le système d'information de France compétences
- > Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel de certification

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET CHOISISSEZ VOTRE MODALITÉ**EN PRÉSENTIEL**

21 heures
sur 3 jours

2023 19 au 21 juin
4 au 6 décembre

Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

EN DISTANCIEL

21 heures
sur 4 jours

2023 du 6 au 9 février
du 18 au 21 septembre

Alternance de séquences en
visioconférence et de travaux
d'application asynchrone en
sous groupe

CODE FORMATION : FOR000311

€ 1 895 € HT (TVA 20 %)
2 274 € TTC

**PUBLIC**

Organismes de formation, ministères, universités, branches professionnelles, Opco, chambres consulaires, etc., possédant ou ayant à conseiller sur un projet d'enregistrement au RS ou au RNCP

PRÉREQUIS

- > Avoir suivi la formation « Enregistrer une certification au RNCP ou RS » ou satisfaire au test de validation des acquis de cette formation
- > Avoir un projet en cours : premier enregistrement, renouvellement, refus d'enregistrement (pour son propre compte ou le compte d'un tiers)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Productions individuelles ou en sous-groupes sur vos projets, kit d'outils
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un consultant-formateur, expert en ingénierie de certification à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation



Module de spécialisation

NOUVEAU

ENREGISTREMENT RNCP/RS : CONCEVOIR UN RÈGLEMENT DE CERTIFICATION ET UN PROCESSUS QUALITÉ

Dans le cadre d'un enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles ou au Répertoire spécifique, France compétences demande un certain nombre d'éléments à joindre obligatoirement parmi lesquels : « Documents concernant les modalités d'organisation des épreuves d'évaluation et la mise en place de procédures de leur contrôle ». Ces documents doivent décrire la manière dont le certificateur engage sa responsabilité dans la bonne mise en œuvre des modalités d'évaluation jusqu'à la certification finale et comment il les suit, dans son établissement ou le cas échéant au sein de son réseau de partenaires habilités.

Comment rédiger des documents conformes aux attendus de France compétences ? Quelle forme doivent prendre ces documents ? Cette formation vous permettra de respecter les attendus de France compétences en matière d'enregistrement d'une certification.

OBJECTIF DE FORMATION

- > Rédiger tous les documents obligatoires à l'enregistrement d'une certification dont les modalités d'organisation des épreuves d'évaluation et la mise en place de procédures de leur contrôle

PROGRAMME

PRODUIRE LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES ATTENDUS PAR FRANCE COMPÉTENCES

- > Le règlement de validation de la certification : objectifs et contenu
- > La procédure d'assurance qualité : objectifs et contenu

- > Autres documents nécessaires à l'enregistrement :
 - Convention encadrant les partenaires habilités (le cas échéant)
 - Annexes au référentiel de certification

Proposition de modèles à contextualiser

Travail en sous-groupe sur vos projets

Poursuivez votre professionnalisation en certification professionnelle :

- > Produire l'étude d'opportunité et prouver la valeur d'usage
- > Élaborer les référentiels et structurer en blocs de compétences
- > Déposer une demande d'enregistrement sur le système d'information de France compétences
- > Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel de certification

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ

UNIQUEMENT PROPOSÉ EN DISTANCIEL

3,5 heures
soit 1/2 journée

2023 12 avril
12 juin
2 octobre
13 décembre

1 séquence en visioconférence
comprenant les travaux
d'application en sous groupe

CODE FORMATION : FOR000312

€ 575 € HT (TVA 20 %)
690 € TTC

PUBLIC

Organismes de formation, ministères, universités, branches professionnelles, Opco, chambres consulaires, etc., possédant ou ayant à conseiller sur un projet d'enregistrement au RS ou au RNCP

PRÉREQUIS

- > Avoir suivi la formation « Enregistrer une certification au RNCP ou RS » ou satisfaire au test de validation des acquis de cette formation
- > Avoir un projet en cours : premier enregistrement, renouvellement, refus d'enregistrement (pour son propre compte ou le compte d'un tiers)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Productions individuelles ou en sous-groupes sur vos projets
- > Supports numériques d'exercices, travaux d'analyse, témoignages vidéo...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires, kit d'outils

INTERVENANT

Un consultant-formateur, expert en ingénierie de certification à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

Module de spécialisation

NOUVEAU

ENREGISTREMENT RNCP/RS : DÉPOSER UNE DEMANDE D'ENREGISTREMENT SUR LE SYSTÈME D'INFORMATION DE FRANCE COMPÉTENCES

La dernière étape de l'enregistrement d'une certification au Répertoire national des certifications professionnelles ou au Répertoire spécifique nécessite l'ouverture d'un compte sur la plateforme numérique de France compétences. Après l'ouverture de votre compte, il vous faudra déposer l'ensemble de vos documents dans les rubriques correspondantes. Il sera également nécessaire de remplir un certain nombre de champs reprenant les éléments clés de votre dossier.

Comment sécuriser le dépôt de l'ensemble des éléments de votre dossier de demande d'enregistrement sur la plateforme numérique de France compétences ? Cette formation vous permettra de vérifier la complétude de votre dossier et de vous assurer ainsi de sa recevabilité.

OBJECTIF DE FORMATION

- > Soumettre sa demande d'enregistrement de certification au RNCP ou au RS en la déposant sur le système d'information de France compétences

PROGRAMME

CONNAÎTRE LE SYSTÈME D'INFORMATION DE FRANCE COMPÉTENCES

- > La création d'un compte et les organismes et personnes habilités à déposer
- > Les différentes rubriques permettant le dépôt de la demande d'enregistrement de sa certification

- > La complétude du dossier
- > La recevabilité et l'instruction du dossier

Poursuivez votre professionnalisation en certification professionnelle :

- > Produire l'étude d'opportunité et prouver la valeur d'usage
- > Élaborer les référentiels et structurer en blocs de compétences
- > Concevoir un règlement de certification et un processus qualité
- > Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel de certification

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ

UNIQUEMENT PROPOSÉ EN DISTANCIEL

 3,5 heures
soit 1/2 journée

 2023 20 avril
7 juillet
12 octobre
14 décembre

1 séquence en visioconférence
comprenant les travaux
d'application en sous groupe

CODE FORMATION : FOR000313

€ 575 € HT (TVA 20 %)
690 € TTC



PUBLIC

Organismes de formation, ministères, universités, branches professionnelles, Opco, chambres consulaires, etc., possédant ou ayant à conseiller sur un projet d'enregistrement au RS ou au RNCP

PRÉREQUIS

- > Avoir suivi la formation « Enregistrer une certification au RNCP ou RS » ou satisfaire au test de validation des acquis de cette formation
- > Avoir un projet en cours : premier enregistrement, renouvellement, refus d'enregistrement (pour son propre compte ou le compte d'un tiers)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Productions individuelles ou en sous-groupes sur vos projets
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires, kit d'outils

INTERVENANT

Un consultant-formateur, expert en ingénierie de certification à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation



OBTENIR LA CERTIFICATION QUALIOPi

La loi de 2018 impose aux organismes désireux de bénéficier des fonds publics ou mutualisés d'être détenteurs de la certification Qualiopi. Depuis sa date initiale d'exigibilité du 1er janvier 2022, la démarche peut être engagée à tout moment.

Elle offre notamment aux organismes un moyen de se différencier de leurs concurrents et de rassurer leurs clients en communiquant sur leur capacité à organiser des prestations de qualité.

L'occasion également pour les nouveaux entrants sur le champ de la formation professionnelle ou pour les organismes souhaitant se positionner sur les marchés concernés, de se mettre en conformité tout en inscrivant leur démarche dans une véritable stratégie qualité.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Se préparer, au plus près des exigences, aux prochaines échéances de mise en conformité
- > Disposer de repères-clés pour mettre en œuvre une stratégie qualité

PROGRAMME

LES ATTENDUS DE LA CERTIFICATION

- > Présentation synthétique de Qualiopi (contexte et objectifs)
- > Décryptage des indicateurs du référentiel unique
- > Éléments de preuves et processus concernés
- > Décryptage des éléments de preuves valides / non valides

Travaux associés

- > Lecture du guide de lecture (en binôme)
- > Remplissage du tableau de suivi de conformité qui servira de fil conducteur tout au long de la démarche de certification

Pour aller plus loin en toute autonomie

- Apports complémentaires de « culture générale » sur la qualité avec quiz d'évaluation des connaissances
- > Notion de qualité et de qualité en formation
- > Panorama des acteurs du système Qualité de la formation professionnelle
- > Évolution entre Datadock et Qualiopi

L'AUDIT ET L'OFFRE DE CERTIFICATION

- > Retour sur l'offre de certification
- > Explicitation des conditions d'audit
- > Types et traitement des non-conformités
- > Déroulé et organisation de l'audit

Travaux associés

- > Finaliser le tableau de suivi de conformité

LE SUIVI QUALITÉ

- > Processus et organisation
- > Actualités (audit à distance, nouveaux certificateurs, évolutions du guide de lecture, etc.)
- > Questions résiduelles : indicateurs, audit, situations spécifiques...

Pour aller plus loin en toute autonomie

- Apports complémentaires de « culture générale » sur la qualité avec quiz d'évaluation des connaissances
- > Approche processus
- Guide Centre Inffo « Choisir son organisme certificateur », transmis en version numérique

CODE FORMATION : FOR000201

€ 1495 € HT (TVA 20 %)
1794 € TTC

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET CHOISISSEZ VOTRE MODALITÉ

EN PRÉSENTIEL

🕒 14 heures
sur 2 jours

📅 2023 18 et 19 septembre

📍 Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

EN DISTANCIEL

🕒 14 heures
sur 4 jours

📅 2023 13 au 16 février

4 séquences en visioconférence
comprenant les travaux
d'application en sous groupe

PUBLIC

Tout professionnel chargé de piloter une démarche d'engagement qualité au sein de son organisme de formation et notamment les organismes nouvellement créés ou développant de nouvelles prestations (apprentissage, VAE...), structures de formation indépendantes...

PRÉREQUIS

Exercer au sein d'un organisme concourant au développement des compétences.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés confrontés aux retours d'expérience
- > Méthode de questionnement et de construction/suivi de projet
- > Travaux d'application accompagnés, quiz, forum...
- > Démarche analytique
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un consultant-formateur expérimenté, expert qualité en formation, organisation et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

FAIRE VIVRE SA CERTIFICATION QUALIOPi ET SE PRÉPARER AUX PROCHAINS AUDITS

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les organismes prestataires de développement des compétences qui accèdent aux fonds publics ou mutualisés sont détenteurs de la certification Qualiopi. Il leur faut désormais assurer la durabilité de leur certification pour se préparer, d'une part, aux audits de surveillance et de renouvellement et, d'autre part, aux contrôles des financeurs.



OBJECTIFS DE FORMATION

- > Se préparer aux audits de contrôle
- > Identifier les leviers d'une démarche qualité pérenne

PROGRAMME

AUDITS A VENIR : SURVEILLANCE ET RENOUVELLEMENT

- > Principes et modalités de mise en œuvre
- > Exemples de pratiques des financeurs
- > Contrôle des actions correctives
- > Appréciation de la démarche d'amélioration continue

DÉVELOPPER SA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

- > Analyser ses points forts et ses points faibles, dont les éventuelles non-conformités relevées
- > Traitement des appréciations et réclamations
- > Proposition d'outils de suivi

Complétez votre formation en suivant :

- > Qualiopi : respecter les exigences en matière de handicap

Découvrez également notre offre

- > Pack veille juridique et stratégique

OPTIMISER SON PROCESS QUALITÉ

- > Gestion des responsabilités
- > Gestion documentaire : nommage des fichiers, gestion des versions, méta données associées...
- > Pertinence et choix d'un outil de gestion de la qualité
- > Animation de la démarche qualité
- > Adopter une démarche basée sur les processus
- > Analyse de l'impact de la certification : définition des indicateurs d'impact, mesure des résultats, analyse des risques et valorisation de certains axes

PUBLIC

Prestataires de formation, formateurs, consultants

PRÉREQUIS

Détenir la certification Qualiopi

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés confrontés aux retours d'expérience suivis d'échanges questions-réponses
- > Questions au groupe, exercices, quiz...
- > Co-construction d'outils avec mise en commun
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un consultant formateur, expert en ingénierie et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET CHOISISSEZ VOTRE MODALITÉ

EN PRÉSENTIEL

14 heures sur 2 jours

2023 19 et 20 janvier
2 et 3 octobre

Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

EN DISTANCIEL

14 heures sur 4 jours

2023 13 au 16 juin
4 au 7 décembre

4 séquences en visioconférence comprenant les travaux d'application en sous groupe

CODE FORMATION : FOR000200

€ 1 495 € HT (TVA 20 %)
1 794 € TTC



NOUVEAU

QUALIOPi : RESPECTER LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE HANDICAP

Les décideurs ont prêté une attention particulière, lors de la réforme de la formation professionnelle en 2018, à l'insertion des bénéficiaires en situation de handicap pour qu'ils puissent notamment se professionnaliser au même titre que tous les autres publics. Cette problématique a eu une forte influence dans la rédaction du référentiel national Qualiopi.

Afin de répondre à l'indicateur 26 (critère 6) de Qualiopi l'organisme doit s'assurer de sa conformité. Quelle organisation mettre en place au sein de l'organisme ? Quelles sont les mesures et méthodes à adopter en formation, en fonction du type de handicap ? Au près de quels réseaux d'experts puis-je me renseigner et trouver un appui ?

Cette formation vous apportera des réponses simples et pragmatiques, basées sur des situations concrètes.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier les points-clés de l'accueil des personnes en situation de handicap (PSH)
- > Appréhender les différentes formes de handicap et leurs particularités
- > Adapter son attitude, sa communication et sa pédagogie en fonction de la situation

PROGRAMME

LE HANDICAP EN QUELQUES POINTS CLÉS

- > Définitions et chiffres-clés en France
- > La réglementation : que dit la loi du 11 février 2005
- > Les préjugés liés aux handicaps
- > Les différentes catégories de handicap : vision, mobilité, compréhension écrite et orale, handicap mental (ou déficience intellectuelle), auditif, visuel ou moteur, autisme, handicap psychique, polyhandicap, maladies dégénératives, troubles en « DYS »...

L'ADAPTATION DE L'ACCUEIL ET DE LA PÉDAGOGIE EN FONCTION DES DIFFICULTÉS LIÉES AU TYPE DE HANDICAP

- > Les différents types de solutions à mettre en place
- > L'organisation en amont, pendant et après la formation
- > Les aides humaines
- > Adapter la temporalité (rythme, durée, pauses) et les aspects techniques & technologiques

LA PRISE EN CHARGE D'UNE PERSONNE APPRENANTE EN SITUATION DE HANDICAP

- > Les exigences liées à Qualiopi : indicateurs concernés, limites, rôle du référent handicap
- > La communication appropriée (orale, gestuelle ou écrite)

Complétez votre formation en suivant :

- > Faire vivre sa certification Qualiopi et se préparer aux prochains audits

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ

UNIQUEMENT PROPOSÉ EN DISTANCIEL

 7 heures
sur 2 jours

 2023 3 et 4 juillet
9 et 10 novembre

2 séquences en visioconférence
comprenant les travaux
d'application en sous groupe

PUBLIC

Toute personne travaillant chez un prestataire concourant au développement des compétences (formation, bilan de compétences, CFA, VAE), susceptible d'accueillir des PSH et de gérer les aspects qui y sont liés.

PRÉREQUIS

Exercer au sein d'un organisme concourant au développement des compétences engagé dans une démarche qualité

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Exercices pratiques et études de cas, réflexion commune et travail de groupe.
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un consultant-formateur, expert en certification Qualiopi, formé à la prise en compte du handicap et chargé de formation pour le compte de Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR000314

€ 875 € HT (TVA 20 %)
1 050 € TTC

NOUVEAU

FORMATION DE FORMATEURS : CONCEVOIR, ANIMER ET ÉVALUER UNE FORMATION POUR ADULTES

Cette formation accompagne les entreprises et les individus souhaitant devenir formateurs ou ceux déjà en fonction à parfaire leurs besoins de montée en compétences. Elle permet d'appréhender le processus complet d'une session de formation, de la conception à l'évaluation en passant par l'animation, et en offrant de nombreuses méthodes pédagogiques, de conception de sessions de formation, d'animation et de techniques de communication pour se constituer une « boîte à outils » sur laquelle s'appuyer pour déployer une démarche d'optimisation et d'amélioration de ses pratiques.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Concevoir une action de formation
- > Animer des temps de formation
- > Évaluer les acquis des apprenants

PROGRAMME

CONCEVOIR L'ACTION DE FORMATION

- > Les spécificités des adultes en formation
- > Le cahier des charges de la formation
- > Les différentes phases de la conception d'une progression pédagogique
- > Les objectifs de la formation
- > Les méthodes et les techniques pédagogiques
- > Les séquences pédagogiques
- > Le scénario pédagogique
- > Les supports et ressources de la formation

ANIMER LES TEMPS DE FORMATION

- > La préparation de l'animation
- > La posture d'animateur de formation
- > Les conditions favorables de démarrage
- > Les techniques de communication
- > Les techniques d'animation
- > La gestion de la dynamique de groupe
- > Les situations sensibles

ÉVALUER LES ACQUIS DES APPRENANTS

- > Les enjeux de l'évaluation
- > Les exigences réglementaires
- > Le positionnement (enjeux, méthodes, outils)
- > Les fonctions et les formes de l'évaluation des acquis
- > Les outils et techniques de l'évaluation des acquis

Poursuivez votre professionnalisation en formation de formateurs en suivant les modules de spécialisation :

- > Scénariser une formation à distance
- > Construire des parcours individualisés de formation
- > Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel de certification

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ 

UNIQUEMENT PROPOSÉ EN PRÉSENTIEL

 14 heures
sur 2 jours

 2023 15 et 16 février
25 et 26 septembre

 Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine



PUBLIC

Formateurs occasionnels ou toute personne souhaitant devenir formateur ou renforcer sa pratique professionnelle

PRÉREQUIS

Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés théoriques suivis de périodes de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : exercices, études de cas, jeux de rôle...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un consultant-formateur, expert en ingénierie pédagogique à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR000315

€ 1 495 € HT (TVA 20 %)
1 794 € TTC



Module de spécialisation

NOUVEAU

FORMATION DE FORMATEURS : SCÉNARISER UNE FORMATION À DISTANCE

Le développement du contenu du travail, la diversité des profils et besoins des apprenants, la commande des financeurs de la formation ainsi que l'évolution accélérée des technologies numériques amènent les professionnels de la formation à concevoir et mettre en œuvre une offre de formation de plus en plus hybride. La formation à distance doit permettre de mieux répondre aux besoins et contraintes des stagiaires, de mieux utiliser les ressources formatives, de construire des parcours plus cohérents.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Appréhender les fondamentaux de l'ingénierie de la formation à distance pour en comprendre les enjeux et les conditions de mises en œuvre.
- > S'approprier la méthodologie nécessaire à l'élaboration de formations innovantes, en fonction des problématiques et des publics cibles, dans une logique espace-temps.

PROGRAMME

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA FORMATION À DISTANCE

- > Contractualisation, prescription, jalons, évaluation, attestation de réalisation.

L'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE POUR UNE FORMATION À DISTANCE

- > La faisabilité : les points à interroger (objectifs pédagogiques, effectif, emploi du temps, scénario pédagogique, temps collectifs, communication, supports, ressources, évaluation)
- > Le cadrage du projet : phase d'analyse, diagnostic de la formation existante, décision du go/no go (moyens disponibles, organisation, coûts)
- > La posture du formateur, accompagnateur, facilitateur

L'ANIMATION À DISTANCE

- > La modélisation d'un parcours ; (séquencer un parcours ; mixer les approches pédagogiques synchrone et asynchrone, individuelles et collectives pour favoriser la motivation de son public cible ; repérer des outils pédagogiques adéquats pour une séquence pédagogique)
- > Les conditions de réussite d'une classe virtuelle (pédagogiques, techniques, la dynamique du groupe)
- > Des outils pour la formation à distance
- > Les activités synchrones et asynchrones
- > La pertinence pédagogique des temps de connexion

Complétez votre formation en suivant les modules de spécialisation :

- > Construire des parcours individualisés de formation
- > Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel de certification

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ

UNIQUEMENT PROPOSÉ EN DISTANCIEL

7 heures sur 2 jours	2023 5 et 6 avril 5 et 6 juillet 16 et 17 octobre
4 séquences en visioconférence comprenant les travaux d'application en sous groupe	

PUBLIC

Formateurs professionnels ou occasionnels, responsables ou coordinateurs pédagogiques, consultants...

PRÉREQUIS

- > Avoir une première expérience de formateur d'adultes ou
- > Avoir suivi une formation portant sur la conception de formations d'adultes

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : exercices, études de cas, jeux de rôle...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un consultant-formateur, expert en ingénierie pédagogique à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR000316

€ 875 € HT (TVA 20 %)
1 050 € TTC

Module de spécialisation

NOUVEAU

FORMATION DE FORMATEURS : CONSTRUIRE DES PARCOURS INDIVIDUALISÉS DE FORMATION

Le développement du contenu du travail, la diversité des profils et besoins des apprenants, la commande des financeurs de la formation ainsi que l'évolution accélérée de technologies numériques amènent les professionnels de la formation à concevoir et mettre en œuvre une offre de formation de plus en plus individualisée. L'individualisation doit permettre de mieux répondre aux besoins et attentes des stagiaires, de mieux utiliser les ressources formatives, de construire des parcours plus cohérents.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Construire des parcours individualisés de formation à partir des besoins et possibilités de l'apprenant
- > Organiser et mettre en œuvre un accompagnement pédagogique individualisé

PROGRAMME

LE CADRE DE L'INDIVIDUALISATION DES PARCOURS DE FORMATION

- > Légal
- > Normé
- > Enjeux

L'INGÉNIERIE DE FORMATION DU PARCOURS INDIVIDUALISÉ

- > L'adulte en formation
- > L'individualisation du parcours de formation
- > L'apprenant au cœur des apprentissages

L'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE DU PARCOURS INDIVIDUALISÉ

- > Les facteurs d'individualisation
- > L'individualisation de la formation : comment
- > Exemple d'individualisation de la formation
- > L'évaluation de l'atteinte des objectifs

DES REPÈRES POUR L'INDIVIDUALISATION DU PARCOURS DE FORMATION

- > Les prérequis
- > Le positionnement pédagogique
- > La prescription pédagogique
- > Le déroulement de la formation
- > La place des ressources pédagogiques
- > L'accompagnement pédagogique individualisé
- > L'évaluation des acquis

Complétez votre formation en suivant les modules de spécialisation :

- > Scénariser une formation à distance
- > Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel de certification



PUBLIC

Formateurs, responsables ou coordinateurs pédagogiques et tous professionnels de la formation intervenant dans la conception et/ou la mise en œuvre de parcours individuels de formation.

PRÉREQUIS

- > Avoir une expérience de formateur d'adulte ou avoir suivi une formation portant sur la conception de formation d'adultes.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : exercices, études de cas, jeux de rôle...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un consultant-formateur, expert en ingénierie pédagogique à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR00317

€ 875 € HT (TVA 20 %)
1 050 € TTC

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ 

UNIQUEMENT PROPOSÉ EN DISTANCIEL

 7 heures
sur 2 jours

 2023 6 et 7 juillet
13 et 14 novembre

2 séquences en visioconférence
comprenant les travaux
d'application en sous groupe

CONCEVOIR UN RÉFÉRENTIEL DE FORMATION EN LIEN AVEC UN RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Le référentiel de formation est l'inventaire des compétences visées par la formation, des contenus pédagogiques associés et des critères de réussite. C'est notamment un outil d'aide à la construction d'une formation certifiante. Il sert de cahier des charges pour les formateurs, mais également de support de communication entre l'organisme de formation, les évaluateurs, les bénéficiaires... Dans un contexte de rationalisation de l'activité professionnelle, la compétence est au cœur de la fabrication des référentiels. Cette formation vous permettra de revisiter cette notion, de distinguer les fonctions et finalités des différents référentiels (activités, compétences, certification, formation), de comprendre leur articulation et leurs techniques d'élaboration.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier les différents types de référentiels et leur articulation
- > Maîtriser la démarche et les outils de l'ingénierie de formation
- > Construire un référentiel de formation, à partir d'un référentiel de certification

PROGRAMME

COMPRENDRE LES RÉFÉRENTIELS ET LA DÉMARCHE D'INGÉNIERIE DE CERTIFICATION

- > La terminologie et les définitions relatives aux référentiels
- > L'articulation des différents référentiels : référentiels d'activités, de compétences, de certification, de formation
- > Focus sur les attendus de France Compétences en matière d'ingénierie de certification

IDENTIFIER LES COMPÉTENCES ET CONSTRUIRE UN RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

- > Les éléments-clés d'un référentiel d'emploi : contenu, contexte, description de l'emploi, formulation des activités
- > Les éléments-clés d'un référentiel de compétences : objectifs, lien entre compétence et activité, formulation des compétences, méthode
- > Les éléments-clés d'un référentiel de certification : cohérence avec le référentiel activités/compétences, les modalités et critères d'évaluation

CONSTRUIRE UN RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

- > Les éléments-clés d'un référentiel de formation : objectifs, méthode d'élaboration, formulation de l'objectif de formation, objectifs pédagogiques, contenus, progression pédagogique, modalités d'évaluation
- > L'évaluation des acquis de la formation
- > La méthode pour assurer la cohérence entre les composantes des référentiels
- > L'utilisation des référentiels dans une approche globale emploi-compétences-évaluation-formation
- > L'évaluation des compétences : enjeux, méthodes et conditions de réussite

Si vous êtes porteur d'un projet de certification, nous vous conseillons de suivre nos formations :

- > Enregistrement d'une certification au RNCP ou au Répertoire spécifique
- > Produire l'étude d'opportunité et prouver la valeur d'usage
- > Élaborer les référentiels et structurer en blocs de compétences
- > Concevoir un règlement de certification et un processus qualité
- > Déposer une demande d'enregistrement sur le système d'information de France compétences

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ

UNIQUEMENT PROPOSÉ EN PRÉSENTIEL

 14 heures
sur 2 jours

 2023 27 et 28 juin
16 et 17 octobre

 Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine



PUBLIC

Professionnels novices en ingénierie et construction de référentiels de formation

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application : mises en situation de construction de référentiel de formation, travaux de groupe, brainstorming
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un consultant formateur, en ingénierie de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR00318

€ 1495 € HT (TVA 20 %)
1794 € TTC

Module 100 % asynchrone

CONDITIONS DE RÉUSSITE POUR TOUT PROJET D'AFEST EN ENTREPRISE

Former ses salariés à l'aide d'une Afest permet de développer des compétences adaptées à son entreprise. Or, cela demande d'articuler formation et production. Pour y parvenir dans les meilleures conditions, et avant de démarrer la phase d'ingénierie amont, il est indispensable de réaliser ce que l'on appelle un diagnostic de faisabilité.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Définir les conditions de réussite d'une Afest en entreprise
- > Choisir l'Afest comme modalité de formation

PROGRAMME

SÉQUENCE 1 – LE CADRAGE RÉGLEMENTAIRE

- > Les quatre exigences du décret
- > Action de formation et multimodalité

SÉQUENCE 2 – LE RÔLE DES ACTEURS DE L'AFEST

- > La direction, le management, l'apprenant, l'accompagnateur Afest, le référent Afest

SÉQUENCE 3 – LES ÉTAPES ESSENTIELLES D'UN PROJET AFEST

- > Les deux phases d'un projet Afest
- > La phase amont d'un projet Afest
- > Le parcours d'apprentissage Afest

SÉQUENCE 4 – LE CHOIX DE LA MODALITÉ AFEST

- > Les critères de choix de l'Afest
- > Les spécificités et contraintes des différentes modalités de formation : e-learning, présentiel et Afest

SÉQUENCE 5 – LES CONDITIONS DE RÉUSSITE D'UNE AFEST

- > Les situations de travail apprenantes
- > Les acteurs
- > L'articulation formation-production
- > Questions d'aide à la décision

Complétez votre formation en suivant selon votre profil :

- > Prestataire de formation : guider et outiller l'entreprise dans la mise en œuvre d'une Afest
- > Concevoir, piloter et animer un parcours Afest dans son entreprise

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ 

EN DISTANCIEL



Durée forfaitaire estimée à 3 heures

- > A réaliser à votre rythme
- > Sur la période de votre choix (à définir à l'inscription)
- > Droit d'accès : un mois maximum à partir de la réception de vos codes d'accès



PUBLIC

Dirigeants d'entreprise, managers, responsables ressources humaines, responsables formation, formateurs, consultants

PRÉREQUIS

Aucun

ACCOMPAGNEMENT ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Module de formation sans face à face pédagogique, mais avec un accompagnement individualisé, continu et contextualisé. Toutes les activités sont à réaliser sur la plateforme numérique de Centre Inffo.

- > Courtes vidéos, fiches techniques détaillées, QCM...
- > Echanges sur un forum
- > Ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un consultant-formateur, expert en ingénierie de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée tout au long de la formation et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM)
Évaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR000208

€ 360 € HT (TVA 20 %)
432 € TTC



PRESTATAIRE DE FORMATION : GUIDER ET OUTILLER L'ENTREPRISE DANS LA MISE EN ŒUVRE D'UNE AFEST

Pour réussir sa première Afest et se professionnaliser, l'intervention d'un référent Afest appelé aussi « architecte Afest », « tiers intervenant » ou « tiers facilitateur » est conseillée. Il est souvent issu d'un organisme de formation ou d'un cabinet conseil. Son rôle consiste à transférer la méthodologie de mise en œuvre d'une formation en situation de travail dans les différentes organisations. Il n'y a donc pas une seule façon de faire mais une multiplicité de possibilités qui rend souple l'Afest.

PUBLIC

Responsable pédagogique, référent Afest, consultant, conseiller Opco

PRÉREQUIS

Avoir suivi le module de base 100 % asynchrone ou exercer une fonction en lien avec la formation ou l'accompagnement d'adultes

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés théoriques suivis de périodes de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : exercices, études de cas, jeux de rôle...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un consultant-formateur, expert en ingénierie de formation, à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR00206

€ 1 495 € HT (TVA 20 %)
1 794 € TTC

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier les situations de travail dans l'analyse de l'activité
- > Construire et individualiser un parcours d'apprentissage Afest
- > Structurer la réflexivité pour ancrer les apprentissages

PROGRAMME

IDENTIFIER LES SITUATIONS DE TRAVAIL DANS L'ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

- > Définition des situations de travail
- > Techniques d'identification des situations de travail
- > Les traces de l'activité
- > Situation de travail et compétence
- > Formulation de la compétence
- > Critères et indicateurs d'évaluation

CONSTRUIRE UN PARCOURS D'APPRENTISSAGE AFEST

- > Spécificités du parcours d'apprentissage Afest
- > Progression pédagogique
- > Techniques d'apprentissage

INDIVIDUALISER UN PARCOURS D'APPRENTISSAGE AFEST

- > Cadrage de l'évaluation
- > Situations d'évaluation
- > Résultats de l'évaluation

STRUCTURER LA RÉFLEXIVITÉ POUR ANCRER LES APPRENTISSAGES

- > Objectifs de la réflexivité
- > Temporalité et rythme des séances réflexives
- > Techniques d'explicitation
- > Guide d'entretien et questions types

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET CHOISISSEZ VOTRE MODALITÉ

EN PRÉSENTIEL

 14 heures
sur 2 jours

 2023 22 et 23 novembre

 Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

EN DISTANCIEL

 14 heures
sur 4 jours

 2023 27 au 30 mars

4 séquences en visioconférence
comprenant les travaux
d'application en sous groupe

CONCEVOIR, PILOTER ET ANIMER UN PARCOURS AFEST DANS SON ENTREPRISE

Comme pour toute modalité de formation, l'approche pédagogique Afest se conçoit et se déploie en mode projet. Plusieurs acteurs interviennent. Le Référent est le chef de projet. Il analyse le besoin, conçoit et pilote le parcours Afest. L'Accompagnateur déploie les Actions de Formation En Situations de Travail. Il anime les sessions d'observations en situation de travail, d'analyses réflexives et d'évaluations.

Cette formation précise les missions et les rôles attendus du Référent, de l'Accompagnateur mais aussi du manager de l'apprenant. Pour chaque mission, des méthodes et outils de mise en œuvre sont proposés

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Connaître les différentes étapes et les acteurs impliqués
- > Décrire et analyser une situation de travail
- > Concevoir un parcours Afest en y associant diverses modalités d'apprentissage
- > Piloter le déploiement d'un parcours Afest multimodal, animer ses sessions clés, faire le bilan et clôturer le parcours

PROGRAMME

CONTEXTE ACTUEL EN ENTREPRISE

- > Comment et pourquoi un adulte apprend aujourd'hui au travail ?
- > Comment fonctionne une situation de travail ?
- > Quelles compétences un collaborateur doit-il mobiliser pour agir efficacement en situation de travail ?

L'AFEST : UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE AU CONTEXTE ACTUEL DE L'ENTREPRISE

- > Réglementation : la loi du 5 septembre 2018 sur l'Afest
- > Les différentes modalités d'apprentissage qui composent une Afest répondant au contexte actuel
- > Intégrer d'autres modalités d'apprentissage dans une Afest

L'AFEST : UNE ORGANISATION EN MODE PROJET

- > Etapes, rôles des acteurs, outils pour conserver des traces des actions
- > Etape 1 - Décrire et analyser une situation de travail. Etude de faisabilité
- > Etape 2 - Construire le parcours Afest accompagné de différentes modalités d'apprentissage

- > Etape 3 - Identifier les modalités d'évaluation
- > Etape 4 - Aménager l'environnement de travail et communiquer

L'ANIMATION DE L'AFEST

- > Etape 5 - Mener l'entretien de positionnement avec l'apprenant
- > Etape 6 - Individualiser le parcours multimodal Afest
- > Etape 7 - Observer une mise en situation de travail réelle
- > Etape 8 - Réaliser un feed back après une observation en situation de travail
- > Etape 9 - Mener une analyse réflexive en aval et en amont de la situation de travail
- > Etape 10 - Mener un entretien de co réflexivité en aval d'une situation de travail
- > Etape 11 - Evaluer l'apprenant
- > Etape 12 - Faire le bilan du parcours.
- > Rappel : les différentes techniques démonstratives pour animer une formation tutorale au poste de travail.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ 

UNIQUEMENT PROPOSÉ EN PRÉSENTIEL

 14 heures
soit 2 jours

 2023 14 et 15 juin
13 et 14 novembre

 Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine



PUBLIC

Toute personne souhaitant devenir référent ou accompagnateur Afest au sein de son entreprise

PRÉREQUIS

Aucun. Il est conseillé de connaître les bases de la gestion de projet.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Travaux pratiques à partir des projets réels des participants
- > Partage de bonnes pratiques
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Jean CANDELIER, consultant senior en ingénierie des compétences et d'évaluation, certifié référent Afest, chargé de formation pour le compte de Centre Inffo

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR00207

€ 1 495 € HT (TVA 20 %)
1 794 € TTC



LA VAE EN ENTREPRISE : COMMENT CONSTRUIRE UN DISPOSITIF PERFORMANT

Trop peu connue et souvent mal maîtrisée, la VAE est pourtant un véritable outil de management des compétences dans l'entreprise, tant pour permettre à l'entreprise de réfléchir et construire solidement sa politique de formation, que pour étayer sa « prospective métiers ». Elle est également pour chaque salarié un moyen de développer son employabilité, penser son parcours professionnel, en valorisant le fruit de l'expérience capitalisée. Au moment où le législateur entend dynamiser ce dispositif, cette formation se propose de vous donner toutes les cartes nécessaires à un projet de VAE collective réussi.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Mettre en place une organisation adaptée au marché de la validation des acquis de l'expérience (VAE)
- > S'approprier les étapes incontournables d'une démarche de VAE réussie
- > Accompagner les candidats à la VAE
- > Concevoir et déployer un dispositif collectif de VAE en entreprise : méthode, outils et facteurs-clés de succès

PROGRAMME

INTRODUCTION À LA VAE

- > Définition et spécificités de la VAE
- > Repères historiques et modernité du dispositif
- > La VAE, une étape incontournable d'une réflexion sur l'orientation
- > La VAE au service d'une pluralité d'acteurs dans l'entreprise

LA VAE, UN OUTIL POLYMORPHE

- > VAE individuelle, collective, dispositif collectif de VAE
- > VAE totale, VAE partielle, VAE hybride, VAE « inversée »
- > VAE et formation

ACCOMPAGNER UN PARCOURS DE VAE, PAS À PAS

- > Réaliser un entretien de primo-orientation
- > Choisir la « bonne » certification, savoir naviguer dans le RNCP
- > Préparer la demande de recevabilité
- > Construire son dossier professionnel ou livret 2
- > Se préparer à un échange de professionnel à professionnel avec le jury
- > Comprendre une décision et savoir exploiter son parcours de VAE

FINANCER UNE ACTION DE VAE : LES SOLUTIONS POSSIBLES

- > VAE et CPF
- > VAE et Opco
- > VAE et dispositifs légaux
- > VAE et projet de transformation d'entreprise

CONSTRUIRE, DÉPLOYER ET PILOTER UN DISPOSITIF COLLECTIF DE VAE

- > Les 8 étapes incontournables pour un dispositif collectif réussi : étapes et livrables associés
- > Cartographie des acteurs à mobiliser
- > Piloter un dispositif collectif
- > Nécessité d'une communication à double niveau : employeurs et salariés

TIRER BÉNÉFICE D'UN DISPOSITIF COLLECTIF DE VAE

- > Communiquer autour d'un dispositif collectif de VAE : opportunités, mise en œuvre
- > Développer le dialogue social
- > Approcher la « compétence collective » et poser les bases solides d'une GEPP

TRAVAUX COLLECTIFS AUTOUR D'UN CAS PRATIQUE

- > Exposé de la situation d'entreprise choisie
- > Répartition des rôles et précisions sur les règles et attendus
- > Préparation individuelle des exercices constitutifs du jeu de rôle
- > Mise en situation du dispositif collectif de VAE
- > Présentation du master planning du projet d'entreprise
- > Saynètes de simulation des 8 étapes du dispositif
- > Formalisation d'un plan d'organisation d'un événement de remise des certifications

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ

UNIQUEMENT PROPOSÉ EN PRÉSENTIEL

14 heures
soit 2 jours

2023 15 et 16 mars
11 et 12 mai
21 et 22 septembre

Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

PUBLIC

Tout professionnel amené à proposer et/ou accompagner un dispositif collectif de VAE : fonctions RH, organismes de formation, consultants, accompagnateurs VAE...

PRÉREQUIS

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Témoignages et retours d'expérience
- > Travaux d'application individuels et collectifs : mise en situation d'une démarche collective de VAE
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un consultant formateur, accompagnateur VAE, chargé de formation pour le compte de Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION COMPLET

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR000210

€ 1495 € HT (TVA 20 %)
1794 € TTC

ACCOMPAGNER UN CANDIDAT À LA VAE DANS SON CHOIX DE CERTIFICATION

La recherche de la certification la plus appropriée au candidat à la VAE n'est pas un exercice facile. Un mauvais choix à ce niveau peut mettre en péril la démarche de VAE dans son ensemble. Qu'il s'agisse de repérer le « bon diplôme », de choisir entre plusieurs possibilités, de naviguer au sein du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cela ne s'improvise pas ! L'objet de cette formation consiste à fournir toutes les clés pour réussir cette étape, fondamentale dans un parcours de VAE, en mettant en pratique la recherche de la certification à partir de cas concrets.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Préqualifier la recherche de certification
- > Mener une recherche par mots-clés
- > Comprendre le fonctionnement du RNCP pour mieux l'utiliser
- > Compléter et affiner l'identification de la certification sur les différents moteurs de recherche

PROGRAMME

INTRODUCTION A LA VAE

- > Définition et repères historiques
- > Le triple atout de la VAE
- > VAE individuelle, VAE collective : à chacun son besoin
- > Orienter pour mieux certifier, certifier pour mieux orienter...

PRÉQUALIFIER LA RECHERCHE DE CERTIFICATION

- > Penser la VAE comme un moyen au service d'un objectif professionnel
- > Mener un entretien et écouter un candidat sur son histoire et ses objectifs
- > Comprendre et analyser un récit professionnel
- > Opérer une combinaison entre une expérience professionnelle et une expérience personnelle (bénévolat, syndicat...)

SAVOIR MENER UNE RECHERCHE PAR MOTS-CLES

- > Comprendre le fonctionnement d'une logique par mots-clés
- > Transformer et synthétiser le récit professionnel en mots-clés
- > Affiner une recherche par la combinaison de mots, d'idées et de concepts

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DU RNCP POUR MIEUX L'UTILISER

- > Comprendre le RNCP : un moteur de recherche référençant 6700 certifications
- > Affiner ses recherches pour identifier une certification adaptée

COMPLÉTER ET AFFINER L'IDENTIFICATION DE LA CERTIFICATION SUR LES DIFFÉRENTS MOTEURS DE RECHERCHE

- > Éviter les principaux écueils de l'utilisation du RNCP
- > Comprendre l'usage des moteurs de recherche dans l'identification de la certification
- > Adapter la recherche de la certification aux parcours mixtes VAE/formation

MISE EN PRATIQUE

- > Elaboration d'un cas fictif par chaque participant
- > Constitution de binômes pour opérer la recherche des certifications adaptées au cas fictif
- > Maniement du RNCP et des « moteurs de recherche externes » pour identifier la certification adaptée
- > Présentation par chaque binôme de la solution proposée et de la démarche suivie pour y parvenir
- > Enrichissement par le groupe et l'animateur

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ 

UNIQUEMENT PROPOSÉ EN PRÉSENTIEL

 7 heures
soit 1 jour

 2023
6 février
14 avril
8 décembre

 Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

Complétez votre formation en suivant selon votre profil :

- > La VAE en entreprise : comment construire un dispositif performant
- > Devenir accompagnateur en VAE



PUBLIC

Tout professionnel amené à proposer, accompagner ou préparer une démarche VAE : fonctions RH, organismes de formation, consultants, accompagnateurs VAE...

PRÉREQUIS

Exercer une fonction liée à l'accompagnement VAE ou bien avoir suivi une formation sur le dispositif de VAE

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Travaux d'application accompagnés, collectifs ou en binôme
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un consultant formateur, accompagnateur VAE, chargé de formation pour le compte de Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION COMPLET

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR000319

€ 875 € HT (TVA 20 %)
1 050 € TTC

DEVENIR ACCOMPAGNATEUR EN VAE

La VAE est un outil à disposition des entreprises pour piloter leur gestion de l'emploi et des parcours professionnels (GEPP). Elle est au service des candidats pour obtenir la juste reconnaissance des compétences acquises par l'expérience accumulée dans l'exercice de leur métier. Perçue, à tort, comme longue et complexe, la démarche d'engagement d'une VAE est vertueuse si les acteurs de l'entreprise ont été correctement informés de son fonctionnement en amont, et si les candidats ont été correctement accompagnés dans leur parcours vers l'obtention de la certification visée. A l'heure où la réforme en cours de la VAE vise à quintupler le nombre de VAE passées à horizon 2027, l'objet de cette formation est précisément de fournir aux consultants, futurs accompagnateurs, toutes les clefs nécessaires à un accompagnement de qualité, efficace, et vecteur de réussite pour les candidats ».

OBJECTIF DE FORMATION

- > Accompagner des candidats dans leur démarche de VAE individuelle ou collective

PROGRAMME

INTRODUCTION À LA VAE

- > Définition et repères historiques
- > Le triple atout de la VAE
- > VAE individuelle, VAE collective : à chacun son besoin
- > Orienter pour mieux certifier, certifier pour mieux orienter...

COMMENT FONCTIONNE LA VAE ?

- > Les prérequis
- > Les différents types de VAE (VAE partielle, VAE hybride, « VAE inversée » ...) et leur utilité
- > Les exigences d'un parcours VAE

L'ÉCOSYSTÈME DE LA VAE

- > Périmètre et rôles en matière de VAE : entreprises, ministères certificateurs, opérateurs, jurys professionnels
- > Pour une mobilisation réussie de chaque acteur présenté

LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT D'UNE ACTION DE VAE

- > VAE et CPF
- > VAE et Opco
- > VAE et dispositifs légaux
- > VAE et projet de transformation d'entreprise

L'ACCOMPAGNEMENT À LA VAE, UN TRIPLE SUPPORT ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET « MOTIVATIONNEL »

- > L'étape-clé de la « primo-orientation » et de l'identification de la certification, focus sur le RNCP
- > La recevabilité administrative
- > L'apport de preuves : recherche, identification et formalisation (livret 1, livret 2, dossier professionnel)
- > Le support au parcours du candidat : la prime à la régularité

POSTURE ET RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR VAE

- > Mener un entretien d'explicitation
- > Diagnostiquer les compétences développées à travers un récit de carrière
- > Appréhender le degré d'autonomie : accompagner sans se substituer
- > Développer une posture d'écoute active
- > Aider à la formalisation
- > S'adapter à des publics hétérogènes

SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE COHORTE DE CANDIDATS

- > La dynamique de groupe
- > Les techniques d'enrichissement mutuel dans le parcours VAE : inciter au dialogue
- > Présentiel, distanciel ou « phygital » : quelle combinaison, selon quels profils et quelles contraintes ?

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ

UNIQUEMENT PROPOSÉ EN PRÉSENTIEL

 14 heures
sur 2 jours

 2023
12 et 13 janvier
22 et 23 Juin
18 et 19 octobre

 Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

PUBLIC

Tout professionnel amené à accompagner des candidats à la VAE : prestataires de formation, consultants, accompagnateurs VAE.

PRÉREQUIS

Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés théoriques suivis de séquences de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels et collectifs : cas pratiques, mises en situation, jeux de rôle, navigation sur internet...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un consultant formateur, expert et accompagnateur VAE, chargé de formation pour le compte de Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR000212

€ 1 495 € HT (TVA 20 %)
1 794 € TTC

MODÉLISER L'ÉVOLUTION STRATÉGIQUE ET COMMERCIALE DE SON ACTIVITÉ FORMATION

Entre opportunités ouvertes par la réforme de 2018 et conséquences de la crise sanitaire, les transformations du marché de la formation s'accroissent et des perspectives renouvelées de développement s'offrent aux prestataires.

Cette formation, basée sur les projets d'évolution des participants, donne des clefs pour interroger son modèle économique et construire des scénarii d'évolution pour demain.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Mettre en perspective les évolutions de l'environnement de la formation professionnelle et celles des modèles d'affaires
- > Exploiter la méthode Canvas pour formaliser une nouvelle offre de services
- > Construire des scénarii d'évolution de son business model

PROGRAMME

Formation-action basée sur les projets ou perspectives d'évolution des participants

S'APPROPRIER LA DÉMARCHE BUSINESS MODEL

- > Comprendre les principaux concepts (proposition de valeur, segmentation client...)
- > Positionner le Business Model dans la stratégie entrepreneuriale de l'organisme (par rapport à l'analyse stratégique, le business plan...)
- > Identifier les éléments déclencheurs d'une démarche Business Model
- > Repérer les modalités de rémunération applicables à la formation

ÉVALUER LES IMPACTS DE L'ENVIRONNEMENT SUR L'ÉVOLUTION DES BUSINESS MODELS DE LA FORMATION

- > Opportunités et contraintes de la réforme de 2018
- > Enjeux de transformation liés aux conséquences de la situation sanitaire (digitalisation, plan de relance...)

METTRE EN ŒUVRE SA DÉMARCHE AVEC LE BUSINESS MODEL CANVAS

- > Comprendre les neuf déterminants de la démarche et l'ordre de construction
- > Redéfinir sa proposition de valeur

IDENTIFIER LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE SA PROPOSITION DE VALEUR

- > Répondre au Quoi : quel service rendu, à quel prix...
- > Répondre au Comment : quelles activités, quels partenaires, quelles charges...

METTRE EN PERSPECTIVE SON PROJET DE BUSINESS MODEL

- > Identifier les risques associés aux modèles construits
- > Qualifier les conditions de réussite complémentaires (communication, compétences additionnelles...)

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET CHOISISSEZ VOTRE MODALITÉ 

EN PRÉSENTIEL

 14 heures sur 2 jours

 2023 20 et 21 mars

 Centre Inffo, Saint-Denis-La Plaine

EN DISTANCIEL

 14 heures sur 4 jours

 2023 20 au 23 novembre

4 séquences en visioconférence comprenant les travaux d'application en sous groupe



PUBLIC

Tout responsable de structure, désireux de faire évoluer son modèle d'affaires en organisme de formation privé, école interne, CFA...

PRÉREQUIS

Avoir un projet de développement, refonte ou changement d'activité au sein de son organisation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Exercices d'application : travaux individuels avec accompagnement par le formateur, études de cas, quiz.
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un consultant formateur expérimenté en organisation et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : FOR000083

€ 1495 € HT (TVA 20 %)
1794 € TTC



DÉVELOPPER LES VENTES DE SON ORGANISME DE FORMATION GRÂCE AU MARKETING

L'écosystème de la formation, notamment par le biais du CPF, place le stagiaire en position de consommateur. Face à une concurrence rude, les organismes de formation doivent redoubler d'innovation et d'attractivité pour retenir l'attention du public. Dans ce contexte, une approche marketing est donc tout à fait pertinente et leur offre un levier de développement intéressant. Cette formation opérationnelle et adaptée à chaque contexte vous apportera les bases méthodologiques de votre propre démarche marketing : état des lieux du marché, segmentation des cibles, leviers de différenciation, construction de l'offre, bonnes pratiques en matière de tarifs, communication...

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Définir une offre de service cohérente sur son marché
- > Segmenter sa clientèle en tenant compte des opportunités induites par la réforme
- > Définir ses éléments de différenciation vis-à-vis de la concurrence
- > Mettre en place des outils de communication et de mesure pour évaluer son efficacité

PROGRAMME

STRATÉGIE MARKETING

- > Connaître les fondamentaux du marketing appliqués à l'offre de formation
- > Définir son marché et le segmenter
- > Définir ses priorités

COMMUNICATION DIGITALE

- > Mettre à profit les spécificités de la communication digitale
- > Choisir les outils et canaux digitaux adaptés à sa cible
- > Mettre en place une stratégie de contenu

CONSTRUCTION DE L'OFFRE

- > Définir sa cible
- > Construire un persona pour mettre en œuvre une stratégie plus efficace
- > Établir sa différenciation

COMMUNICATION DE L'OFFRE

- > Connaître les conditions d'une bonne communication
- > Réfléchir aux canaux et thèmes de communication les plus appropriés
- > Mettre en place des outils de mesure pour évaluer l'efficacité de sa communication

Complétez votre formation en suivant :

- > Modéliser l'évaluation stratégique et commerciale de son activité

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ

UNIQUEMENT PROPOSÉ EN PRÉSENTIEL

14 heures
sur 2 jours

2023 27 et 28 septembre

Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

PUBLIC

Toute personne en charge de la gestion d'un organisme de formation

PRÉREQUIS

Exercer au sein d'un prestataire concourant au développement des compétences

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Travaux d'application : exercices sur la définition de son offre et sur la communication de son offre, analyse d'offres concurrentes ou des offres des autres participants, etc.
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un consultant formateur en stratégie de développement des organismes de formation, chargé de formation pour le compte de Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...)

Évaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION : SF00503

€ 1 495 € HT (TVA 20 %)
1 794 € TTC

CHOISIR UN OUTIL DE GESTION DE LA FORMATION ADAPTÉ À SES BESOINS ET À SON MARCHÉ

Face au foisonnement des données et à la nécessité de pouvoir correctement gérer les processus de back-office, notamment à l'aune des obligations réglementaires et de la certification Qualiopi, les prestataires de formation doivent définir la stratégie la plus adaptée à leurs besoins et leur contexte. Cette formation vous permettra de formaliser vos besoins critiques et d'identifier les points de vigilance à intégrer dans vos cahiers des charges. A travers une présentation synthétique et des démonstrations adaptées à vos profils, elle permet également de mettre en regard ces attentes fonctionnelles avec l'offre d'outils de gestion et de services numériques du marché.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Mettre en perspective les besoins d'évolution du système d'information en relation avec la réforme de 2018
- > Déterminer et prioriser ses besoins de gestion
- > Déterminer les éléments-clés de sa stratégie système d'information (SI)
- > Se repérer parmi l'offre d'outils de gestion et services numériques pour éclairer ses choix de valorisation d'une offre de formation

PROGRAMME

LES NOUVEAUX BESOINS DE GESTION DE LA FORMATION

L'offre logicielle : quelles réponses aux nouveaux besoins de gestion

- > L'environnement externe : exigences réglementaires et nouveaux cadres de marché
- > L'environnement interne : processus, briques fonctionnelles et urbanisme
- > Panorama de l'offre : outils de gestion intégrés/ logiciels dédiés à la gestion de la formation

Périmètre et couverture fonctionnelle des besoins de gestion

- > Qualifier les processus actuellement outillés
- > Élaborer les premières exigences d'un cahier des charges fonctionnel :
 - Gestion de l'offre (planification) et de la communication sur l'offre (catalogue)
 - Gestion administrative des clients et des bénéficiaires
 - Gestion des ressources humaines, pédagogiques, matérielles
 - Gestion commerciale...

L'OFFRE D'OUTILS DE GESTION DE LA FORMATION

Présentation d'éditeurs

- > Positionnement
- > Fonctionnalités (démonstrations)
- > Conditions commerciales

Offres de services

- > Besoins critiques et points de vigilance à observer
- > Critères complémentaires d'exigences de services
- > Tarification

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ 

PROPOSÉE UNIQUEMENT EN INTRA, EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE

 7 heures soit 1 jour

Pour obtenir un devis, contactez nos conseillers Formation : contact.commercial@centre-inffo.fr



PUBLIC

Directeurs d'organismes de formation, de centres de formation d'apprentis, d'écoles internes...

PRÉREQUIS

Avoir un projet d'installation ou de modification d'un logiciel de gestion de formation au sein de sa structure

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Travaux d'analyse tutorés par le formateur
- > Démonstrations d'outils de gestion
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un consultant formateur expérimenté en organisation et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

Nos clients ont apprécié la formation

Se repérer dans la formation professionnelle

” Vue globale du champ de la formation professionnelle en France. Connaissances très utiles, quel que soit notre rôle parmi les acteurs de la formation professionnelle. ”

Yasmina E

Écrire en compétences

” Très satisfaisant et les ressources sont riches. Évidemment, elles demandent un travail complémentaire, pour explorer certains sujets mentionnés en formation, mais c'est normal et je me sens en mesure de continuer par moi-même. ”

Henri P

Bilan pédagogique et financier

” Formation très instructive et interactive qui m'a permis de me rendre compte rapidement que mon BPF n'était pas totalement le reflet de mon entreprise ”

Barbara G

Sécuriser le recours aux formateurs

” Contact avec la formatrice, rythme bien maîtrisé et abordable par tous, contenu de formation qui permet de faire le lien avec notre travail au quotidien en tant que CFA. ”

Rachel D



Enregistrer une certification
au RNCP ou au RS

” La richesse des informations
nécessite un temps
d'intégration, mais les outils
fournis vont me permettre
d'appliquer rapidement
et efficacement
les conseils fournis. ”

Marques P

Cartographier l'ingénierie financière

” Une très bonne pédagogie, dynamique,
avec des cas concrets, le tout à mettre
en veille pour être au courant
des dernières nouveautés. ”

Stéphane T

Être à jour
de la réglementation

” Formateur à l'écoute
et réactif face
aux questions posées ”

Nicolas B

Respecter les obligations
d'un organisme de formation

” La précision et l'exhaustivité
des points réglementaires
abordés correspondent aux
questionnements à se poser
dans le cadre de la certification
et des contrôles des financeurs. ”

Abdoul F

Sécuriser
le contrat d'apprentissage

” Super formation, très utile
surtout pour moi qui
n'ai encore jamais fait
de contrat d'apprentissage
mais qui doit tout préparer
pour la prochaine rentrée. ”

Sophie M



PARTICIPER à nos FORMATIONS CATALOGUE INTER

le+ CONFRONTER SON EXPÉRIENCE AVEC D'AUTRES PROFILS DE PROFESSIONNELS DE LA FORMATION

- > Vous élargissez votre point de vue sur une même problématique
- > Vous partagez vos modes de fonctionnement, ressources, outils, réseaux...
- > Vous prenez de la distance en sortant de votre lieu de travail habituel

CHOISISSEZ VOTRE FORMATION

- > thématique (en fonction de vos besoins en compétences),
- > modalité (en présentiel ou à distance),
- > date (en fonction de notre calendrier et de vos disponibilités)

INSCRIVEZ-VOUS

Directement sur boutique.centre-info.fr ou téléchargez le programme et le bulletin d'inscription sur le site et renvoyez-le à contact.formation@centre-info.fr

RECEVEZ LA CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION

Programme détaillé, convention, questionnaire de recueil de vos besoins et attentes

ÉVALUEZ VOTRE PROGRESSION

- > un test de positionnement pour évaluer votre niveau,
- > des travaux et tests d'évaluation des acquis, tout au long de la formation

RECEVEZ VOTRE ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Le financeur de votre formation recevra un certificat de réalisation ainsi que la facture.



CONSULTEZ NOTRE OFFRE DE FORMATION

www.centre-info.fr/formations

VÉRIFIEZ LE FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

Demander un devis pour obtenir un accord de prise en charge de votre entreprise ou de votre Opco : sur demande à contact.formation@centre-info.fr

Si votre formation est prise en charge par subrogation par votre Opco, adressez-nous le dossier, impérativement avant le début de la formation.

RÉGLEZ VOTRE FORMATION

Par virement, chèque bancaire/postal, CB (sauf subrogation)
Dans le cas où l'accord de prise en charge arriverait après le début de la formation, la facturation sera adressée directement à votre structure.

RECEVEZ VOTRE CONVOCATION

Quelques jours avant la formation, vous recevrez par mail les informations générales et codes d'accès utiles à votre participation

ÉVALUEZ NOTRE PRESTATION

Transmettez vos appréciations : à l'issue de la formation, remplissez en ligne le questionnaire d'évaluation de votre satisfaction, dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue

Retrouvez toutes les informations pratiques :

www.centre-info.fr

Des questions au cours de votre parcours ?

contact.formation@centre-info.fr - Tél. : 01 55 93 91 83

BULLETIN D'INSCRIPTION

aux SESSIONS DE FORMATION de CENTRE INFO

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre boutique en ligne <https://boutique.centre-info.fr/>

SESSION DE FORMATION

Intitulé.....
Date..... Code formation : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

PARTICIPANT

Nom..... Prénom.....
Fonction (obligatoire)..... Service.....
Raison sociale et adresse de l'établissement.....
Tél..... Courriel.....

CORRESPONDANT FORMATION

Nom..... Prénom.....
Fonction..... Service.....
Raison sociale et adresse de l'établissement.....
Tél..... Courriel.....
N° SIRET /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ Code APE/NAF /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ N° client /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ Effectif /_/_/_/_/_/

FACTURATION

Accord de prise en charge d'un Opco* Nom de l'Opco..... Montant de la prise en charge..... € TTC
Établissement à facturer (si différent du participant) ou Opco.....
Adresse.....
Contact référent.....
Tél..... Courriel.....

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Info uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Info peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Le bulletin doit être accompagné soit du règlement à Centre Info, soit d'un bon de commande de votre structure.
* En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Info le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation.
A défaut, Centre Info facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (OPCO).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Info :

- Par chèque bancaire Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la formation

- Virement postal : IBAN de la Banque Postale
FR620041010123053290J03356 / BIC : PSSTFRPPSCE
 Virement bancaire : IBAN du Crédit du Nord
FR7630076021371038750020024 / BIC : NORDFRPP

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé

Date

Cachet et signature

COMMENT FINANCER VOTRE FORMATION ?

Vous êtes salarié(e) d'une entreprise ?

En tant que salarié, vous avez la possibilité de demander à votre supérieur hiérarchique d'inscrire votre demande de formation dans le plan de développement des compétences de l'entreprise. Votre demande peut être refusée. Si votre demande est acceptée, durant la formation, votre rémunération sera maintenue par votre entreprise.

Financement possible par l'Opco de l'entreprise

Si l'effectif de votre entreprise est inférieur à 50 salariés, la personne en charge de la formation peut demander à son Opérateur de compétences (Opco) de prendre en charge les dépenses liées à ces actions de formation : coûts pédagogiques, rémunérations, frais de transport, repas et hébergement. Si vous ne connaissez pas l'Opco de votre entreprise, vous pouvez vous rendre sur le site de Centre Inffo.

Vous êtes non-salarié (travailleur indépendant, commerçant, profession libérale...) ?

Si vous êtes travailleur indépendant, membre des professions libérales, commerçant, micro-entrepreneur vous avez la possibilité de bénéficier d'une prise en charge financière de votre formation auprès de l'organisme qui gère votre contribution à la formation professionnelle. Cet organisme est différent selon votre statut :

- > Agefice : Association de gestion du financement de la formation des chefs d'entreprise (travailleurs indépendants, commerçants, micro-entrepreneurs) ;
- > FIF-PL : Fonds interprofessionnel des professionnels libéraux (hors médecins) ;
- > FAF-PM : Fonds d'assurance formation de la profession médicale (médecins libéraux).

Vous êtes agent de la fonction publique ?

Que vous soyez agent de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière, fonctionnaire ou contractuel, vous pouvez demander à suivre une formation prévue au catalogue de Centre Inffo dans le cadre du plan de formation de votre administration ou de votre collectivité territoriale de rattachement.

Pour les agents de l'État, cette demande est recevable, sous réserve que la formation demandée corresponde à « des nécessités du fonctionnement du service ».

Pour les agents des collectivités territoriales, la formation de Centre Inffo doit correspondre à une « formation de perfectionnement ». Elle doit avoir pour objet de permettre le développement des compétences ou l'acquisition de nouvelles compétences. Pour les agents de la fonction publique hospitalière, la formation demandée doit correspondre à une action liée au développement ou à l'acquisition de connaissances ou compétences.

Vous êtes demandeur d'emploi ?

En tant que demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi, vous pouvez demander à faire figurer une ou plusieurs formations prévues au catalogue de Centre Inffo dans votre projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE). Si votre projet de formation est validé, Pôle emploi peut vous accorder une aide financière pour couvrir le coût pédagogique et durant votre formation vous percevrez une rémunération de stagiaire de la formation professionnelle dont le montant sera fonction du régime d'indemnisation du chômage dont vous bénéficiez.

ORGANISER une FORMATION de Centre Inffo, en INTRA

le+ UN PROGRAMME « CLÉ EN MAIN », POUR UNE MISE EN PLACE SIMPLIFIÉE

- > Vous développez une dynamique d'équipe, autour d'un objectif commun
- > Vous organisez une formation à distance ou en présentiel dans un lieu à votre convenance
- > Vous optimisez les coûts

POINT DE VIGILANCE

Le programme est strictement identique au programme inscrit à notre catalogue. Si vous souhaitez une adaptation des contenus au contexte de votre structure, préférez l'organisation d'une formation « sur mesure ».

1

CONSULTEZ NOTRE OFFRE DE FORMATION : www.centre-inffo.fr

2

DEMANDEZ UN DEVIS : REMPLISSEZ LE FORMULAIRE :

<https://www.centre-inffo.fr/produits-et-services-2/demande-de-devis-formation-en-intra>

3

ÉTUDIEZ LA FAISABILITÉ DE VOTRE PROJET :

vous êtes recontacté par un conseiller commercial pour analyser votre demande et répondre à vos questions

4

VÉRIFIEZ LE FINANCEMENT DE LA FORMATION :

si votre formation est prise en charge par subrogation par votre Opcv, adressez-nous le dossier, impérativement avant le début de la formation.

5

VALIDEZ NOTRE DEVIS : nous retourner le devis, dûment signé

6

PLANIFIEZ LA FORMATION : dates d'intervention à convenir avec l'un de nos consultants, à réception du devis signé

7

CONSTITUEZ UN GROUPE :

communiquez auprès des bénéficiaires de la formation et nous transmettre la liste des participants

8

ORGANISEZ LA FORMATION AVEC NOTRE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

aspects administratifs, pédagogiques et logistiques

9

ÉVALUEZ NOTRE PRESTATION :

dans le mois qui suit la fin de la formation, vous recevrez une synthèse des évaluations de la satisfaction et les certificats de réalisation. Chaque bénéficiaire recevra sa propre attestation de fin de formation

10

RÉGLEZ VOTRE FORMATION :

par virement, chèque bancaire/postal. Dans le cas où l'accord de prise en charge arriverait après le début de la formation, la facturation vous sera adressée directement.

Les tarifs Intra catalogue, en fonction de la durée¹ et du lieu de formation²

0,5 jour	1 540 € HT
1 jour	2 450 € HT
2 jours	4 100 € HT
3 jours	5 450 € HT

1. Durée à consulter dans le calendrier des formations en pages 8 et 9.

2. Hors frais de déplacement pour une formation au-delà de Paris et région parisienne.

Retrouvez toutes les informations pratiques :

www.centre-inffo.fr

Des questions au cours de votre parcours ?

contact.commercial@centre-inffo.fr – Tél. : 01 55 93 91 80

CONSTRUIRE une FORMATION SUR-MESURE avec CENTRE INFO

le+ CO-CONSTRUCTION D'UNE FORMATION À PARTIR DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE VOTRE STRUCTURE

- > Vous bénéficiez des conseils de nos experts
- > Vous participez à l'adaptation du programme à une problématique précise et contextualisée
- > Vous définissez des modalités techniques et pédagogiques compatibles avec vos contraintes organisationnelles

1

FORMULEZ VOTRE DEMANDE : REMPLISSEZ LE FORMULAIRE :

<https://www.centre-info.fr/produits-et-services-2/demande-de-devis-formation-sur-mesure>

2

ÉTUDIEZ LA FAISABILITÉ DE VOTRE PROJET : vous êtes recontacté par un conseiller commercial pour analyser votre demande et répondre à vos questions

3

CONTRIBUEZ À L'INGÉNIERIE DE FORMATION : vous échangerez avec un consultant pour une analyse plus technique, permettant d'affiner les objectifs, le programme, les modalités pédagogiques et organisationnelles, le calendrier...

4

VÉRIFIEZ LE FINANCEMENT DE LA FORMATION : si votre formation est prise en charge par subrogation par votre Opco, adressez-nous le dossier, impérativement avant le début de la formation.

5

VALIDEZ NOTRE DEVIS : proposition pédagogique et financière à nous retourner, dûment signée

6

CONSTITUEZ LE GROUPE : communiquez auprès des bénéficiaires de la formation et nous transmettre la liste des participants

7

ORGANISEZ LA FORMATION AVEC NOTRE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE : aspects administratifs, pédagogiques et logistiques

8

ÉVALUEZ NOTRE PRESTATION : dans le mois qui suit la fin de la formation, vous recevrez une synthèse des évaluations de la satisfaction et les certificats de réalisation –
Chaque bénéficiaire recevra sa propre attestation de fin de formation

9

RÉGLEZ VOTRE FORMATION : par virement, chèque bancaire/postal. Dans le cas où l'accord de prise en charge arriverait après le début de la formation, la facturation vous sera adressée directement.

NOUVEAU

Aux structures « tête de réseau », pensez à Centre Inffo pour organiser une formation sur mesure « en marque blanche » !

- > Vous co-construisez le programme avec les consultants de Centre Inffo
- > Vous définissez le nombre de sessions nécessaires au déploiement de cette action de formation dans votre réseau
- > Vous prenez en charge la communication au sein de votre réseau
- > Centre Inffo prend en charge les inscriptions et l'animation des sessions de formation
- > La facturation est possible soit au niveau local, soit au niveau de la tête de réseau

Contactez-nous pour un devis personnalisé à contact.commercial@centre-info.fr

BESOIN D'UN LIEU POUR ORGANISER VOS RÉUNIONS, GROUPES DE TRAVAIL OU FORMATIONS ?

Louez notre salle de formation

Spacieuse, confortable et lumineuse, elle offrira des conditions de travail agréables aux participants de vos rencontres professionnelles.



Surface : 80 m² pouvant accueillir 40 personnes

Location de la salle

600 € HT la journée
720 € TTC

À prévoir en sus :

l'accueil des participants,
les pauses et les repas.

Contactez

le service commercial
pour obtenir
un devis personnalisé

01 55 93 91 90/92 01
contact.commercial@centre-info.fr

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

- > Au rez-de-chaussée des locaux de Centre info
- > 4, avenue du Stade de France, La Plaine Saint-Denis (93), à 10 mn de Paris et à deux pas du Stade de France.

ACCESSIBILITÉ

- > Entrée accessible aux personnes à mobilité réduite à l'arrière du bâtiment, au 6, Impasse de la Cokerie, La Plaine Saint-Denis.
- > Quelques places de parking disponibles sur demande à l'accueil.

EQUIPEMENT

- > Accès Wifi
- > Vidéoprojecteur et grand écran
- > 9 tables larges, pliables et modulables et 40 chaises
- > Configurations possibles :
 - 18 personnes en configuration formation (tables en U)
 - 40 personnes assises en configuration conférence
- > Climatisation et stores occultant la lumière pour faciliter les séances de visionnage
- > Fontaine à eau à l'intérieur de la salle
- > Distributeur de boissons chaudes, froides et confiseries, disponible à proximité de la salle.

www.orientation-pour-tous.fr

AIDEZ VOS PUBLICS À FAIRE LES BONS CHOIX !

Le portail
qui accompagne
toutes les étapes
d'un projet
professionnel

DÉCOUVRIR
LES MÉTIERS

TROUVER
UNE FORMATION

S'INFORMER
SUR VOS DROITS
À LA FORMATION

RENCONTRER
UN CONSEILLER

 Orientation
pour tous

Un portail développé et animé par  Centre Info

Publicité Centre Info



Accompagnement conseil

LES INTERVENTIONS-CONFÉRENCES SUR MESURE

En complément de son offre de formation, Centre Inffo vous propose de bénéficier de son expertise pour organiser des interventions-conférences afin de répondre à une problématique d'actualité, à l'attention de vos adhérents, vos collaborateurs, votre réseau, vos administrateurs...

Les éléments à définir ensemble en amont :

**INTERVENTION RÉALISÉE
PAR UN CONSULTANT JURISTE
OU INGÉNIEUR EN FORMATION
DE CENTRE INFO**

**NOMBRE DE PARTICIPANTS
20 À 150**

FORMAT COURT

- > En distanciel : 1h30 ou 2h00
- > En présentiel : une demi-journée en intégrant un temps dédié d'une demi-heure d'échanges questions-réponses

Contactez contact.commercial@centre-inffo.fr pour étudier votre projet et établir un devis personnalisé.

ORGANISATION

- > Prévoir un relais interne du côté de l'organisateur pour la modération des questions du chat ou en salle
- > En distanciel, utilisation de vos outils internes pour éviter les problèmes de connexion

RESSOURCES

- > Document de présentation envoyé a posteriori à l'organisateur pour diffusion aux participants
- > Possibilité d'accès au replay (si possibilité d'enregistrement par votre outil)

Exemples de thématiques traitées au cours d'interventions-conférences récentes

- > Les acteurs de la formation professionnelle
- > Le rôle des OPCO
- > Le Plan de développement des compétences
 - > Les leviers de financements mobilisables pour la formation
 - > Le CPF de transition
 - > Plan de relance et formation : où en est-on ?
- > La formation dans la fonction publique
- > Les principes de l'ingénierie de certification
- > Les partenariats en certification professionnelle
- > Les principes et exigences de Qualiopi
- > Les grands principes de l'AFEST
- > L'essentiel de l'apprentissage : contrat d'apprentissage et CFA
- > L'apprentissage dans la fonction publique
- > Le contrat d'apprentissage : Maître d'apprentissage, aides financières, rupture...
- > Etc...



« LE 360° » : L'AUDIT DE CONFORMITÉ JURIDIQUE

Centre Inffo vous propose « le 360° » : un audit de conformité de toutes vos obligations contractuelles, administratives, financières et comptables.



SÉCURISER VOTRE RELATION
AVEC VOS CLIENTS,
VOS STAGIAIRES
OU VOS FORMATEURS

VOUS Doter D'UNE
DOCUMENTATION CONFORME
AUX RÉFÉRENTIELS
NORMATIFS ET QUALITÉ

PRÉVENIR LE CONTRÔLE
DE LA DREETS

Tous est audité ! Nos experts examinent les documents suivants :

- > Publicité,
- > convention de formation,
- > conditions générales de vente,
- > règlement intérieur,
- > dispositif de suivi et d'évaluation,
- > plan comptable adapté,
- > bilan pédagogique et financier...

Tout écart et/ou dysfonctionnement constaté est décrit et évalué en termes de risques encourus. Dans un rapport final, Centre Inffo formule alors toutes les préconisations opérationnelles et identifie les modèles de documents correspondants pour vous permettre d'être en conformité avec la réglementation.

Pour toute demande de devis personnalisé, remplissez le [formulaire](#) ou contactez l'équipe commerciale contact.commercial@centre-inffo.fr.

« CFA' BRIK » : LA FABRIQUE DU CFA

Faites appel aux consultants de Centre Inffo pour sécuriser la structuration et le développement de votre activité apprentissage

Prestation conçue pour trois publics distincts :

Les centres de formation d'apprentis (CFA) historiques, nés avant la loi Avenir professionnel de 2018

Les autres centres de formation qui souhaitent entrer sur le marché de l'apprentissage en créant leur propre CFA

Les entreprises qui souhaitent créer un CFA interne

1 POSITIONNEMENT ET OPPORTUNITÉ

- > Marché : concurrence, catégories de clients, de produits, proposition de valeur, ressources...
- > Certification : analyse de l'offre des certificateurs existants, partenariats possibles...



Méthodes et moyens utilisés

Nous vous proposons une démarche itérative et basée sur l'action pour prendre en compte les nécessités de votre projet au fur et à mesure de son avancée. Des points d'étapes réguliers sont prévus afin de valider ou faire évoluer les choix. Il peut s'agir d'ajustements méthodologiques, d'évolution de contenus, de production d'outils ou de modification de planning.

2 DÉFINITION OU CONSOLIDATION DU MODÈLE ÉCONOMIQUE

- > Résultats escomptés
- > Analyse des risques et opportunités internes et externes
- > Conditions de réalisation : publics, canaux de distribution, prix, communication, organisation interne...
- > Ressources humaines : compétences, politique de formation, moyens humains disponibles...
- > Autres ressources mobilisables : partenaires, moyens techniques...
- > Formalisation d'un plan d'actions

4 SÉCURISATION JURIDIQUE DU FONCTIONNEMENT DU CFA

- > Stratégie et choix du statut juridique : CFA, UFA...
- > Ingénierie financière : partenariat avec les Opco, préconisation sur la récupération de la taxe d'apprentissage...
- > Démarches administratives
- > Documents réglementaires

3 INGÉNIERIE DE L'OFFRE DE FORMATION ET/ OU DE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

- > Projet pédagogique : profils des apprenants, offre de formation et équipe pédagogique associée
- > Conception des modules de formation
- > Mise en place de méthodes pédagogiques adaptées à l'alternance
- > Ingénierie de certification : appui méthodologique à l'enregistrement d'une certification au RNCP ou au RS (note d'opportunité, référentiels, structuration en blocs de compétences...), audit des dossiers...

5 DÉMARCHE QUALITÉ

- > Préparation et suivi de la certification Qualiopi (éléments de preuve, processus, préparation aux audits...)
- > Assistance à la mise en œuvre d'une stratégie qualité plus globale

Durée de la prestation estimée après diagnostic, en fonction de vos besoins.

Pour toute demande de devis personnalisé, remplissez le [formulaire](#) ou contactez l'équipe commerciale contact.commercial@centre-inffo.fr.

PRESTATIONS D'APPUI À L'ENREGISTREMENT AU RNCP OU AU RS

Centre Inffo vous propose un accompagnement personnalisé à l'enregistrement d'une certification au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou au Répertoire spécifique (RS). Trois prestations à la carte pour un meilleur ajustement à vos besoins et à l'avancement de vos projets de certification.

1 **Explicitation des attendus de France compétences en matière d'enregistrement au RNCP ou au RS, méthodologie associée et confrontation avec le projet de certification du client**

Cette prestation est centrée sur les principaux axes suivants (à adapter selon vos besoins et la maturité de vos projets)

Éléments constitutifs du dossier d'enregistrement

- > Conception d'une certification professionnelle (au sens du RNCP et/ ou du RS)
- > Rédaction du référentiel métier (RNCP) et du référentiel compétences (RS), selon les normes d'écriture en compétences
- > Rédaction du référentiel d'évaluation : modalités et critères d'évaluation, composition du jury
- > Structuration de la certification en blocs de compétences (RNCP)
- > Etude d'opportunité, preuves de la valeur d'usage (RS), suivi des deux promotions (RNCP) et procédures d'enregistrement

Confrontation au projet d'enregistrement

- > Pré-diagnostic sur l'opportunité du projet certifiant
- > Identification des besoins du porteur de projet
- > Conditions lui permettant de conduire à une certification, au sens du RNCP ou du RS

 1 jour

€ 1 800 € HT (TVA 20 %)
2 160 € TTC

2 **Assistance à l'ingénierie de certification, à la production et au suivi des éléments requis par France compétences dans le cadre des enregistrements au RNCP ou au RS**

Appui méthodologique et aide à l'élaboration des livrables à concevoir et à joindre au dossier d'enregistrement et analyse de leur cohérence, par exemple :

- > Structuration de l'étude d'opportunité
- > Reformulation des référentiels activités, compétences et évaluation
- > Structuration des certifications en blocs de compétences (RNCP)
- > Documents justifiant de la valeur d'usage de la certification (RS) et du suivi des promotions (RNCP)
- > Règlement de certification et procédure d'assurance qualité
- > Livret 2 pour l'accès par la VAE (RNCP)
- > Vérification de la complétude du dossier

 Sur devis en fonction des besoins et de l'avancement du projet.

€ 1 800 € HT par jour (TVA 20 %)
2 160 € TTC

3 **Audit de la demande d'enregistrement au RNCP ou au RS**

- > Relecture de l'ensemble ou d'une partie du dossier
- > Analyse de la cohérence des contenus du dossier
- > Vérification de la complétude du dossier

 2 jours (RNCP)
1,5 jours (RS)

Sur devis en fonction des besoins et de l'avancement du projet.

€ 1 800 € HT par jour (TVA 20 %)
2 160 € TTC



Ces prestations ne se substituent en aucun cas à l'instruction de votre dossier de demande d'enregistrement, réalisée par la direction certification de France compétences. Centre Inffo ne garantit pas l'enregistrement effectif de votre certification au Répertoire national ou au Répertoire spécifique, qui dépend exclusivement de la commission de la certification professionnelle de France compétences.

Pour toute demande de devis personnalisé, [remplissez le formulaire](#) ou contactez l'équipe commerciale contact.commercial@centre-inffo.fr.

ASSISTANCE POUR OBTENIR LA CERTIFICATION QUALIOPI OU PRÉPARER LES AUDITS DE CONTRÔLE

Centre Inffo vous propose un accompagnement personnalisé pour l'obtention de la certification Qualiopi et pour préparer les audits de contrôle. Trois prestations à la carte pour un meilleur ajustement à vos besoins et à l'avancement de vos projets

1 Assistance à la mise en œuvre opérationnelle de la certification

Relecture d'éléments de preuve, formalisation des processus ou sous processus correspondant aux indicateurs, explicitation du référentiel dans des contextes de formation particuliers, solutions possibles pour accueillir des apprenants en situation de handicap...

2 Préparation aux audits

Décryptage du plan d'audit, simulation d'entretien, conseils pratiques sur les conditions et le déroulement de l'audit

3 Assistance à la mise en œuvre d'une stratégie qualité

Organisation, pilotage, choix d'un certificateur, communication...

le +

- > Test de positionnement et entretien obligatoires, en amont de tout accompagnement.
- > Guide Centre Inffo, version numérique « Choisir son organisme certificateur »



LES ENGAGEMENTS QUALITÉ DE CENTRE INFFO

- > Prestation conforme à l'intention du législateur
- > Démarche de progrès et de performance et pas seulement de conformité
- > Proposition sur mesure, c'est-à-dire dimensionnée à votre problème
- > Prestations menées par des consultants experts de la formation et formés à la qualité
- > Neutralité de Centre Inffo vis-à-vis de l'offre de certification
- > Offre adaptée aux grandes ou petites structures

Durée de la prestation estimée après diagnostic, en fonction de vos besoins.

Pour toute demande de devis personnalisé, remplissez le [formulaire](#) ou contactez l'équipe commerciale contact.commercial@centre-inffo.fr.

APPUI À LA TRANSFORMATION DU MODÈLE ÉCONOMIQUE DES PRESTATAIRES DE FORMATION

Entre opportunités ouvertes par la réforme de 2018 et conséquences de la crise sanitaire, les transformations du marché de la formation s'accroissent et des perspectives renouvelées de développement s'offrent aux prestataires. Selon le périmètre de transformation que vous envisagez, la prestation s'appliquera à tout ou partie des objectifs et contenus suivants.

OBJECTIFS

- > Formaliser un projet, une intention de développement
- > Evaluer la pertinence d'un projet de transformation existant
- > Détecter des pistes d'évolution de son offre
- > Adapter son offre aux opportunités de marché

CONTENUS DE LA PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT-CONSEIL

- > Explicitation des concepts, méthodes et outillages d'une démarche de business model
- > Définition de la proposition de valeur de l'organisation
- > Identification des conditions de réalisation : publics, canaux de distribution, prix, communication...
- > Identification des ressources nécessaires et leurs coûts : activités, partenaires, compétences, ressources immatérielles, moyens techniques...
- > Identification des résultats escomptés
- > Analyse des risques et opportunités internes et externes
- > Formalisation d'un plan d'action
- > Etude d'impact du modèle économique



Durée de la prestation estimée après diagnostic, en fonction de vos besoins.

Pour toute demande de devis personnalisé, remplissez le [formulaire](#) ou contactez l'équipe commerciale contact.commercial@centre-info.fr.

APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION DE FORMATION EN SITUATION DE TRAVAIL (AFEST)

L'Afest permet de développer les compétences de vos collaborateurs ou clients au plus près des besoins de votre organisation et de ses apprenants. Pour bien démarrer une démarche d'Afest, Centre Inffo vous propose une palette de services : des parcours de formation ou un accompagnement sur mesure.

CENTRE INFFO VOUS PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT DE MISE EN ŒUVRE DE L'AFEST INCLUANT :

- > l'identification des besoins en compétences
- > l'identification des mises en situations apprenantes
- > l'étude d'implantation d'une Afest (opportunité et faisabilité)
- > la conception d'un scénario d'apprentissage
- > la mise en place des séquences réflexives
- > la construction d'un dispositif d'évaluation

8 jours

L'accompagnement intégrant la réalisation de vidéos pédagogiques, en lien avec l'accompagnateur et/ou le référent Afest

Prestations

- > élaboration de référentiels situations/compétences/évaluation
- > construction de parcours Afest, conception et réalisation de quatre vidéos pédagogiques (1 jour/ressource)
- > suivi du parcours
- > bilan Afest

1,5 jour

Le diagnostic d'implantation de l'Afest : pour mesurer l'opportunité et la faisabilité

Format : 2 à 3 entretiens
Livrable : note d'opportunité et faisabilité

4 jours

L'accompagnement « pas à pas », en lien avec l'accompagnateur et/ou le référent à l'identification des compétences à développer

Prestations

- > entretiens et/ou observation
- > élaboration de référentiels situations/compétences/évaluation
- > appui de positionnement et construction de parcours Afest
- > suivi du parcours
- > bilan Afest

NOS GARANTIES POUR TOUT ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE :

- > Une démarche de co-construction
- > Des apports méthodologiques
- > Un accompagnement mené par des consultants experts de l'Afest

Pour toute demande de devis personnalisé, remplissez le formulaire ou contactez l'équipe commerciale contact.commercial@centre-inffo.fr.



ACCOMPAGNEMENT À L'INGENIERIE ET AU DÉPLOIEMENT D'UN DISPOSITIF COLLECTIF DE VAE

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à vos collaborateurs d'obtenir la reconnaissance concrète des compétences acquises par l'expérience dans l'entreprise. Elle vous aide à identifier la « compétence collective de l'organisation » et à faire vivre une véritable gestion de l'emploi et des parcours professionnels (GEPP). Pour réussir, Centre Inffo vous propose une palette de services : des parcours de formation ou un accompagnement-conseil sur mesure.

- > L'information et la sensibilisation à la VAE des acteurs de l'entreprise
- > L'ingénierie pédagogique et financière du dispositif le plus adapté à votre situation
- > L'animation des relations avec les organismes certificateurs
- > L'étude d'implantation d'un plateau technique (opportunité et faisabilité)
- > L'accompagnement des cohortes de salariés : de la recevabilité administrative au passage devant le jury professionnel
- > La réflexion sur l'orientation post-VAE, en fonction des réflexions prospectives de votre organisation

Engagement d'un dispositif collectif de VAE : opportunités, faisabilité, agenda associé

 1 jour

Prestations : 2 à 3 entretiens

Livrable : note d'opportunité et faisabilité

la VAE : de la sensibilisation à l'accompagnement de salariés candidats

 2 jours

Prestations : 2 à 4 ateliers en présentiel ou distanciel

Livrable : supports pédagogiques

Valorisation d'un dispositif collectif de VAE abouti : organiser, déployer un événement officiel de remise des certifications

 3 jours

Prestations : 2 séquences de travail, animation de l'évènement

Livrable : visio-planning de l'évènement

NOS GARANTIES POUR TOUT ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE :

- > Une démarche de co-construction du dispositif, intégrant vos attentes et vos contraintes
- > Des apports méthodologiques « au fil de l'eau »
- > Un accompagnement mené par des consultants expérimentés en matière de dispositifs collectifs et d'accompagnement individuel à la VAE



Pour toute demande de devis personnalisé, remplissez le [formulaire](#) ou contactez l'équipe commerciale contact.commercial@centre-inffo.fr.

APPUI AUX COLLECTIVITÉS PUBLIQUES ET ACTEURS EN RÉGIONS

Centre Inffo décrypte les stratégies portées par les Régions ou développées dans les territoires, en matière d'orientation, de formation professionnelle et d'apprentissage. Expert des politiques régionales, Centre Inffo vous propose des conférences sur mesure, mais aussi des audits de stratégies ou dispositifs régionaux. Sous forme de prestations, de partenariats ou de réponse à appels d'offre, Centre Inffo apporte son appui aux acteurs du quadripartisme, nationaux et régionaux pour le développement de politiques ou la bonne coopération des acteurs et structures en région.

Contribution à la professionnalisation des acteurs

Centre Inffo organise et anime :

- > des manifestations afin de valoriser les projets portés en régions visant à la mise en place de nouveaux dispositifs et politiques
- > des conférences ou interventions plénières au cours de colloques régionaux
- > des ateliers thématiques régionaux

Accompagnement au développement territorial

Centre Inffo réalise :

- > des dossiers et études thématiques sur l'action des Régions
- > des cartographies des acteurs territoriaux de l'EFOP
- > des études et enquêtes
- > les Rencontres formation-compétences des outre-mer (janvier 2023).

Engagement dans des actions régionales et territoriales

Centre Inffo apporte son savoir-faire et une assistance technique pour le déploiement et la mise en œuvre des politiques régionales de formation :

- > animation de groupes de travail
- > audit des dispositifs et actions portés par les collectivités territoriales
- > déclinaison de la législation en régions
- > partage d'expériences avec les acteurs régionaux.

Pour toute demande de devis personnalisé, [remplissez le formulaire](#) ou contactez l'équipe commerciale contact.commercial@centre-inffo.fr.



EXEMPLES DE PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT THÉMATIQUES SUR DES ENJEUX-CLÉS

- > Panorama des acteurs français de l'emploi, de l'insertion, de l'orientation et de la formation
- > Interventions et appui auprès des Collectivités territoriales et des Crefop
- > Diagnostic initial à une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales
- > Cadre d'assurance qualité : politique de contrôle des organismes de formation
- > Appui aux Dcrets pour le déploiement du dispositif TransCo en régions

APPUI AUX PORTEURS DE PROJETS, AUX ORGANISATIONS PUBLIQUES ET AUX ENTREPRISES

Depuis 30 ans, l'expertise de Centre Inffo s'inscrit dans l'espace européen et international.

Coordinateur national du réseau européen d'expertise Refernet, Centre Inffo occupe une position privilégiée pour appréhender les cadres de référence en matière de modèles de formation professionnelle (systèmes, politiques et pratiques), à l'échelle des Etats membres de l'UE. Il vous accompagne en facilitant l'explicitation des systèmes d'Enseignement et Formation Professionnels (EFP) et leurs caractéristiques et vous propose des interventions sur mesure pour une comparaison européenne des systèmes, dispositifs ou mesures spécifiques.

Centre Inffo est également investi en tant que partenaire de projets de renforcement des capacités sectorielles pour l'EFP au-delà de nos frontières, et notamment au bénéfice de pays d'Afrique francophone. A partir de son expertise juridique, journalistique et en ingénierie pédagogique, Centre Inffo peut devenir votre partenaire et enrichir la réflexion collective dans une perspective de réforme, partenariats ou projets transnationaux. Que vous soyez agences de développement, acteurs de la formation professionnelle ou entreprises, nous vous accompagnons dans l'analyse des systèmes et dispositifs de formation au niveau national ou territorial d'un autre pays, ou dans l'élaboration et le déploiement des politiques publiques ou sectorielles.

Dans le cadre de partenariats ou d'appels à projets, Centre Inffo contribue à :

ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

- > Assurer un diagnostic et une expertise juridique
- > Renforcer l'implication des acteurs-clés à travers le dialogue social et sectoriel
- > Accompagner le déploiement des réformes par la formation et l'information des parties prenantes et professionnels

DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR UNE MEILLEURE VISIBILITÉ

- > Rendre plus lisibles les systèmes et les dispositifs, pour favoriser leur appropriation
- > Appuyer la conception ou la refonte d'outils d'information pour les professionnels ou le grand public

OUTILLER ET VALORISER DES PROJETS EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

- > Développer des supports de communication et événements, avec un traitement journalistique pour valoriser les activités et les résultats produits
- > Réaliser des comparatifs des meilleures pratiques en Europe sur un champ stratégique particulier
- > Fournir un éclairage sur les contextes nationaux de l'EFP dans d'autres pays, pour faciliter le développement de partenariats et d'activités à l'international

Pour toute demande de devis personnalisé, [remplissez le formulaire](#) ou contactez l'équipe commerciale contact.commercial@centre-inffo.fr.

EXEMPLES DE PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT THÉMATIQUES SUR DES ENJEUX-CLÉS

- > Professionnalisation des acteurs et déploiement de l'Approche Par Compétences (APC)
- > Développement de Cadres de certifications à l'échelle nationale ou supra-nationale
- > Recherche-action pour développer la mobilité internationale des apprenants de l'EFP



ILS NOUS FONT CONFIANCE

ORGANISMES DE FORMATION ET CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS

ASCOR
communication

Afpa

CCCA-BTP
Le réseau de l'apprentissage BTP

afpols
INNOVER ENSEMBLE

SIMPLON .CO ina

ENTREPRISES

INRAE

LA POSTE

transdev
the mobility company

TotalEnergies

campus
VEOLIA

RATP

SNCF

SERVICES DE L'ÉTAT ET OPERATEURS PUBLICS NATIONAUX

Caisse des Dépôts
GROUPE

Agence de la
Biomédecine

Ministère de l'Éducation
Nationale, de l'Enseignement
Supérieur et de l'Université
Premier ministre

le cnam
INTD

Les DREETS

le Cnft

pôle emploi

AGENCE
TERASMUS+
FRANCE
ERASMUS+

FÉDÉRATIONS SPORTIVES

FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION

ATHLÈ
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

ffgolf®

COMITÉ NATIONAL
OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

TEN
FÉDÉRATION FRANÇAISE
NIS

FFF

FFVoile

ORGANISATIONS SYNDICALES ET INSTANCES PARITAIRES

CERTIF PRO

TRANSITIONS
PRO
Partenaire
d'avenir

la cgt

Mouvement
des Entreprises
de France

UNSA

STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

COLLEGE
DE PARIS

Galileo
Global Education

université
PARIS-SACLAY

UNIVERSITÉ PARIS PANTHÉON SORBONNE
IAE PARIS
SORBONNE BUSINESS SCHOOL

Aix-Marseille
université
Socialement engagée

GROUPE IGS

RÉGIONS

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Région
Occitanie
Occitanie

Région
PAYS DE LA LOIRE

OPÉRATEURS DE COMPÉTENCES

OCAPIAT

l'opcommerce
Opérateur de compétences

OPCO EP
Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité

uniformation

ORGANISATIONS CONSULAIRES

MA
PAYS DE LA LOIRE

CCI HAUTS-DE-FRANCE

LES CCI
D'Auvergne-Rhône-Alpes

CCI FRANCE

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

ORGANISMES CERTIFICATEURS

ISO
QUALITÉ
DES SERVICES
INTELLIGENTS

afnor
GROUPE

AGEFMA

défi métiers
Le savoir sans frontières

Via Compétences
CARIF OREF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
État - Région - Partenaires Sociaux

CARIF OREF
MAYOTTE



**Presse, éditions,
événements**

INFFO FORMATION

Tous les 15 jours MAGAZINE PAPIER + PDF SUR SITE INTERNET

LE SEUL MAGAZINE D'INFORMATION EXCLUSIVEMENT DÉDIÉ À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Support destiné à tous les acteurs du secteur : décideurs, financeurs, services de ressources humaines en entreprise, prestataires de formation, pédagogues, acteurs des transitions professionnelles...

LISIBILITÉ



PLURALISME

FIABILITÉ

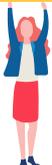


- Un accompagnement à la décision stratégique
- Des chiffres-clés et infographies originales fixent l'attention du lecteur pour l'aider à mieux appréhender les enjeux de la formation professionnelle.
- Des sujets et des thématiques valorisés en fonction de l'actualité et des remontées du terrain.
- Toujours plus d'infos de première main, sourcées, recoupées au service d'une mise en perspective des faits, sans parti pris.
- Un traitement éditorial en fonction de la réalité du terrain, dans une stricte logique d'information.
- Une approche pratique en direction des praticiens et des décideurs. Un décryptage précis et intelligible des innovations législatives et réglementaires et des nouvelles tendances.

RIGUEUR



IMPARTIALITÉ



Une équipe commune de journalistes, avec le Quotidien de la formation, pour une articulation idéale.

JE M'ABONNE

ABONNEMENT POUR 1 AN 22 NUMÉROS PAR AN

220 € HT (TVA 2,1 %) 224,62 € TTC

OFFRE DOUBLE ABONNEMENT À INFFO FORMATION

375 € HT (TVA 2,1 %) 382,88 € TTC SOIT 65 € DE REMISE

INFFO FORMATION

UNE ALTERNANCE DE RUBRIQUES AUX FORMATS COURTS OU LONGS

En deux MOTS

Deux mots clés représentant soit le fil rouge du numéro, soit une tendance forte qui se retrouve dans plusieurs articles, soit une notion nouvelle, atypique.

L'événement

L'information principale de la quinzaine, décryptée de manière synthétique, précise et accessible.

L'essentiel

Des formats courts et variés, un agenda, des chiffres-clés, avec une page d'infographie pour comprendre un sujet de fond en un clin d'œil.

À la une

Le dossier phare de la publication. Un traitement magazine avec au moins deux articles de fond (angles différents), trois questions à un expert ou un acteur, et une infographie.

Guide PRO

L'expertise de Centre Inffo déclinée en conseils pratiques dans le domaine de la législation ou de la jurisprudence, de l'ingénierie pédagogique ou financière, des méthodes managériales, des partenariats, etc

Acteurs

L'actualité des acteurs "petits" et "grands" : Régions, gouvernement, entreprises, organismes collecteurs, représentants patronaux et syndicaux, prestataires de formation...

Innovation

Les nouvelles tendances en matière d'ingénierie de formation, de pédagogie, etc.

Stratégie

Présentation d'un dispositif spécifique : analyse, témoignages.

Téléchargez un spécimen gratuit d'Inffo Formation sur la boutique en ligne de Centre Inffo

L'interview

Echange questions-réponses avec une personnalité de la formation professionnelle

L'entretien

Commentaire-analyse avec une personnalité.

L'enquête

Un article approfondi, multi-entrées, sur une problématique de fond.

Vu d'ailleurs

L'actualité de la formation dans un autre pays, en Europe ou à l'international.

LA VENTE AU NUMÉRO

JE COMMANDE

Vous êtes intéressé par un ou plusieurs sujets ? La vente au numéro est disponible sur la boutique en ligne

10 € HT (TVA 2,1 %) 10,21 € TTC

Reportage

Une actualité ou découverte traitée de manière vivante, avec l'accent mis sur l'humain

Portrait

Des personnalités, des itinéraires qui incarnent la réalité des acteurs y compris les bénéficiaires

ACCÈS AUX ARCHIVES

Votre abonnement vous ouvre l'accès à la version pdf de tous les numéros d'Inffo Formation depuis novembre 2014, soit plus de 150 numéros.

POUR TOUTE INFORMATION

contact.quotidien@centre-inffo.fr
Tél. : 01 55 93 91 20

Itinéraire

Parcours d'un particulier qui s'est reconverti grâce à la formation

Iu, vu, entendu

Les nouvelles parutions, programmes radio (si podcastés), télé (si replay disponible) et internet.

Glossaire DES DISPOSITIFS DE FORMATION

1. AAE Association pour l'Accompagnement de l'Apprentissage	1. CCF Centre de Formation Professionnelle	1. CMA Centre de Formation des Apprentis
2. AEF Association pour l'Évaluation de la Formation	2. CFA Centre de Formation d'Apprentis	2. CMAF Centre de Formation des Apprentis de l'Apprentissage
3. AEP Association pour l'Évaluation de la Formation	3. CFAF Centre de Formation d'Apprentis de l'Apprentissage	3. CMAF Centre de Formation des Apprentis de l'Apprentissage
4. AEP Association pour l'Évaluation de la Formation	4. CFAF Centre de Formation d'Apprentis de l'Apprentissage	4. CMAF Centre de Formation des Apprentis de l'Apprentissage
5. AEP Association pour l'Évaluation de la Formation	5. CFAF Centre de Formation d'Apprentis de l'Apprentissage	5. CMAF Centre de Formation des Apprentis de l'Apprentissage

Pour comprendre les sigles

Le Quotidien de la formation

Chaque matin, votre lettre numérique vous arrive par mail

L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ DE LA FORMATION À TRAVERS UNE INFORMATION CONCISE, IMPARTIALE ET SOURCÉE

Pour mieux vous positionner dans votre environnement professionnel :

- > Les **ÉVÉNEMENTS** de la profession et les initiatives marquantes de tous les acteurs (entreprises, prestataires de formation, Régions, État, partenaires sociaux, opérateurs de compétences...) aux niveaux national, européen et régional
- > les **ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES** avec accès aux textes de référence
- > les **RÉACTIONS ET COMMENTAIRES** des décideurs et des acteurs concernés, enrichis par des entretiens vidéo



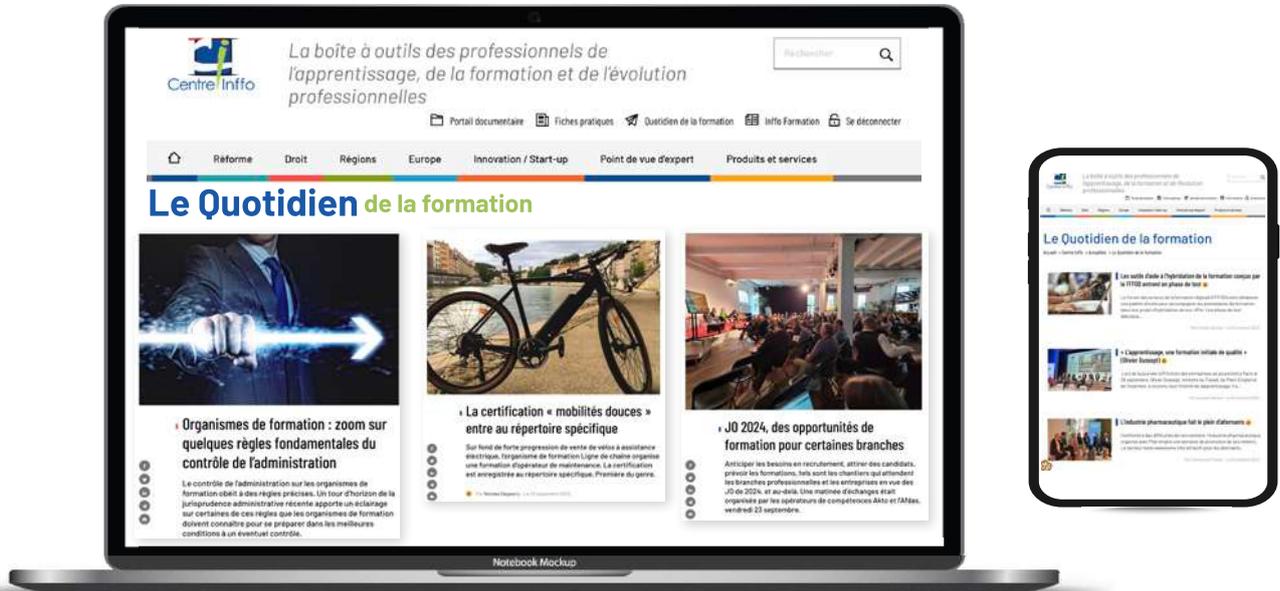
LETTRÉ ÉLECTRONIQUE ET SITE INTERNET

- > *Le Quotidien de la formation* est envoyé chaque matin à 7 heures sur votre messagerie.
- > Vous pouvez le retrouver sur le site de Centre Inffo avec un accès aux archives et une recherche thématique des articles par mots-clés.
- > Et toujours avec votre abonnement, un accès à l'intégralité des dépêches du Quotidien de la formation, sans limite de temps.



À lire en ligne, sur PC mobile ou tablette

Le Quotidien de la formation



8 RAISONS DE S'ABONNER AU QUOTIDIEN DE LA FORMATION

<p>LA RÉGULARITÉ Déjà + DE 4 000 numéros parus 222 NUMÉROS par an, envoyés par mail, chaque matin à 7h00</p>		<p>UNE COUVERTURE RÉGIONALE, NATIONALE ET EUROPÉENNE Un réseau de correspondants basés sur l'ensemble des territoires permet d'avoir une couverture au plus proche des événements de terrain et des initiatives, y compris les initiatives ultramarines.</p>	
<p>UNE APPROCHE SYNTHÉTIQUE POUR UNE VEILLE EFFICACE Une actualité finement sélectionnée, idéale pour les lecteurs pressés !</p>	<p>UNE OUVERTURE SUR LES PUBLICS ÉLOIGNÉS Illettrisme, handicap, insertion des décrocheurs...</p>	<p>UNE VISION À 360° DE L'INFORMATION SUR LA FORMATION Permet de suivre toutes les évolutions du monde de la formation dans les champs réglementaire, pédagogique, technologique...</p>	<p>LA PLURALITÉ DES POINTS DE VUE Pour éclairer le débat, la parole est donnée à des experts, aux décideurs mais rend compte également d'expériences de terrain.</p>
	<p>UN ACCÈS À L'INTÉGRALITÉ DES DÉPÊCHES, SANS LIMITE DE TEMPS, sur le site de Centre Info : recherche thématique des articles par mots-clés.</p>	<p>UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX ACTUALITÉS DU PARITARISME</p>	<p>JE M'ABONNE </p> <p>ABONNEMENT POUR 1 AN 222 NUMÉROS PAR AN 220 € HT (TVA 2,1 %) 224,62 € TTC</p> <p>OFFRE DOUBLE ABONNEMENT AU QUOTIDIEN DE LA FORMATION 375 € HT (TVA 2,1 %) 382,88 € TTC SOIT 65 € DE REMISE</p>

Offre Découverte: 30 jours gratuits sur la boutique en ligne

LES FICHES PRATIQUES DU DROIT DE LA FORMATION 2023 www.centre-inffo.fr/droit

POUR TOUT SAVOIR SUR VOS DROITS ET VOS OBLIGATIONS EN MATIERE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

L'édition 2023 des FICHES PRATIQUES répond à toutes vos questions en matière de droit de la formation, que vous soyez employeur, prestataire de formation – dont CFA et Université – Opcv, Transitions Pro, financeur, prescripteur de formation, DREETS, Pôle emploi, acteur du dialogue social, collectivité territoriale.



- > EXHAUSTIVITÉ
- > FIABILITÉ
- > IMPARTIALITÉ



EXHAUSTIVITÉ

Ouvrage de référence, les Fiches Pratiques compilent les 15 Codes qui encadrent le droit de la formation !



LES FICHES PRATIQUES DU DROIT DE LA FORMATION 2023

www.centre-inffo.fr/droit

2023 : ANNEE DE TRANSITIONS

2023 sera marquée par les mesures d'ajustement de la réforme de 2018 destinées à assurer sa pérennité financière : la révision des coûts contrats des filières de l'apprentissage, le recentrage du CPF sur les priorités, le déploiement d'initiatives facilitant les transitions professionnelles... Elle se caractérisera aussi par la mise en œuvre de la loi d'orientation énergie-climat et l'installation de France travail, deux initiatives qui impacteront les acteurs de la formation et orienteront les politiques de formation.

LES NOUVEAUTÉS 2023

FAQ SPÉCIAL FICHES PRATIQUES

- Une FAQ spéciale Fiches pratiques : rubrique conçue pour vous et alimentée par les questions que vous nous poserez au fil des semaines, via le formulaire disponible dans l'espace abonnés des Fiches pratiques.
- Cette rubrique vous permet d'être aidé dans vos recherches d'informations sur la réglementation de la formation et de profiter des réponses déjà apportées sur des thèmes aussi variés que : les contrats en alternance, le BPF, les certifications professionnelles, le CPF, la formation dans l'entreprise, la VAE, la qualité de la formation...



Consultez un extrait au format papier

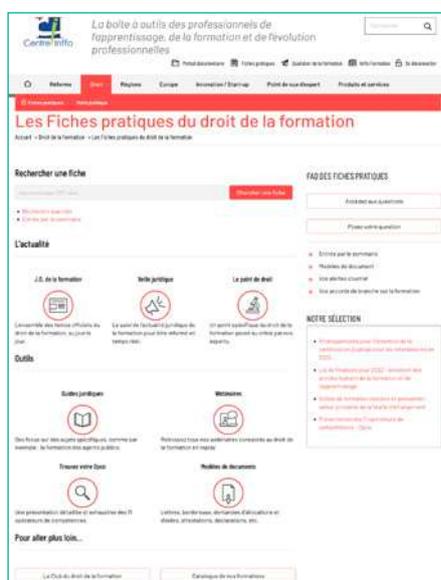


UNE VERSION INTERNET ENRICHIE

Les services des Fiches Pratiques

Une veille sur tous les thèmes juridiques

Une facilité de recherche étendue et renforcée



Exemple de fiche sur un thème précis

Page Fiches Pratiques version internet

LES FICHES PRATIQUES DU DROIT DE LA FORMATION 2023 www.centre-inffo.fr/droit

TOUT LE DROIT DE LA FORMATION ORGANISÉ EN 800 FICHES

... ainsi qu'une veille permanente. Des modèles de lettres, de contrats et de conventions.

Les coordonnées des Dreets, Opcv, Associations Transitions Pro. La liste des accords nationaux de branche par dispositif...

LES FICHES PRATIQUES AU FORMAT PAPIER 2 TOMES (1400 PAGES AU TOTAL)

> 800 FICHES organisées en 42 CHAPITRES :

TOME 1 - Les acteurs de la formation professionnelle

TOME 2 - Les dispositifs de la formation professionnelle

> ANNEXES

- un index alphabétique qui renvoie aux numéros des Fiches pratiques
- une liste des abréviations, des sigles de la formation professionnelle
- la sélection des Fiches incontournables par profil d'utilisateur.

LES FICHES PRATIQUES AU FORMAT NUMÉRIQUE

sur www.centre-inffo.fr/droit

> Les 800 FICHES PRATIQUES MISES À JOUR en continu (date d'actualisation précisée sur la fiche)

> Une VEILLE PERMANENTE sur l'actualité

> Un moteur de RECHERCHE AVANCÉE

- accès à toutes les sources juridiques (code du travail, accords de branche, jurisprudence...)
- navigation par mot clé dans les Fiches
- un outil permettant de trouver aisément le rattachement à son OPCO

> Une FAQ THÉMATISÉE, par exemple sur l'apprentissage, la réglementation des organismes de formation

CHOISISSEZ VOTRE ABONNEMENT

VERSION INTÉGRALE



VERSION ESSENTIELLE



LES FICHES PRATIQUES DU DROIT DE LA FORMATION 2023

format papier
+ format numérique

format numérique

DURÉE D'ABONNEMENT

Année civile 2023

1 an (glissant de date à date sur 12 mois)

LES 2 TOMES DES FICHES PRATIQUES AU FORMAT PAPIER



L'ACCÈS AUX FICHES PRATIQUES SUR INTERNET



4 LETTRES TRIMESTRIELLES PAPIER PRÉSENTANT :

- > l'essentiel de l'actualité par acteur
- > l'analyse d'un point de droit particulier
- > le récapitulatif des accords de branche publiés, en matière de formation
- > les impacts des mises à jour des fiches sur l'activité de formation



ALERTES COURRIEL MENSUELLES

- > Actualité et récapitulatif des mises à jour
- > Veille et traitement des textes juridiques



LE « GUIDE JURIDIQUE 2023 POUR REMPLIR SON BILAN PÉDAGOGIQUE ET FINANCIER (BPF) » - format numérique



JE M'ABONNE 

TARIFS

395 € HT - 459,68 € TTC
(frais de port compris)

330 € HT - 396,00 € TTC

LE PACK VEILLE JURIDIQUE ET STRATÉGIQUE

Centre Inffo propose des outils solides à exploiter pour une veille efficace sur toute la réglementation de la formation professionnelle avec les Fiches pratiques, ainsi que sur l'actualité, les métiers, l'innovation et la recherche avec Le Quotidien de la formation et le magazine Inffo Formation.

UNE OFFRE « QUALIOPi COMPATIBLE »

Prestataires de formation certifiés ou futurs certifiés, démontrez votre inscription et votre investissement dans votre environnement professionnel.

Abonnez-vous au pack veille juridique et stratégique, première étape pour répondre aux indicateurs 23, 24 et 25 du critère 6 du référentiel national Qualiopi.

Offre trio 2023



LE PACK VEILLE JURIDIQUE ET STRATÉGIQUE

CHOISISSEZ VOTRE PACK	VERSION INTÉGRALE	100 % NUMÉRIQUE
LES FICHES PRATIQUES	 format papier & accès numérique	 au format numérique
LE QUOTIDIEN dès 7 heures du matin		
INFFO FORMATION format papier + version pdf tous les 15 jours	 + version pdf	 + version pdf
JE M'ABONNE 	TARIFS 710 € HT - 772,86 € TTC Soit 125 euros d'économie sur le prix d'achat à l'unité	675 € HT - 740,95 € TTC Soit 95 euros d'économie sur le prix d'achat à l'unité

Ce sont les utilisateurs des FICHES PRATIQUES qui en parlent le mieux

” Seul outil de référence balayant la totalité de l'écosystème de la formation professionnelle en France. Contenu remarquablement argumenté et à la portée de tous (technicité et vulgarisation). ”

” Depuis des années, je suis abonnée aux fiches pratiques qui reprennent tous ce qu'il faut savoir et j'apprécie les mises à jour. ”

” Fiches très pertinentes. C'est vraiment la bible de la formation. ”

” Une boîte à outils très appréciable avec de nombreux modèles de documents et supports à disposition. Enfin, une MAJ permanente des articles via la version numérisée. ”

” C'est un outil très utile. Lorsque je me pose des questions ou lorsque je suis confrontée à une situation nouvelle, je me réfère aux fiches pour connaître le cadre légal et mettre en place les actions appropriées. C'est une sécurité pour être conforme aux cadres de la profession. ”

” Elles sont très bien rédigées, concises, précises, claires. C'est mon outil de travail ! ”



Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République

PARTICIPEZ À...

25/26/27
JANVIER
2023

18^e
UHF^{FP}

UNIVERSITÉ D'HIVER DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

Compétences 2030 : réussir ensemble les transitions !

Les inscriptions sont ouvertes !
Rendez-vous sur

■ uhfp.centre-inffo.fr

La 18^{ème} UHF^{FP} est l'événement de référence de tous
les acteurs de l'accompagnement et du développement
des compétences au service des jeunes, des actifs,
des entreprises et des territoires.

Composez votre parcours de professionnalisation
vos séquences à travers 4 axes stratégiques





TARIF

Inscription sur le site <https://uhfp.centre-inffo.fr>

VOUS ÊTES... impliqué dans la décision,
le financement et la mise en œuvre de dispositifs
de formation et d'orientation des adultes

- ▶ Directeurs(trices) de ressources humaines des secteurs public et privé
- ▶ Responsables de formation en entreprise, gestionnaires de talents
- ▶ Responsables d'organismes publics et privés de développement des compétences
- ▶ Conseillers(lères) auprès d'entreprises
- ▶ Formateurs
- ▶ Consultant-e-s
- ▶ Acteurs de l'accueil, information, orientation et accompagnement des adultes
- ▶ Représentants d'organisations d'employeurs ou de salariés
- ▶ Chercheurs



TARIF PARTICIPANT

MONTANT HT	MONTANT TTC
1 560 €	1 872 €

NOUVEAU LIEU !



Le tarif ci-dessus ne comprend pas l'hébergement.

Une fois votre inscription à l'UHFP finalisée, vous pouvez réserver votre hébergement à tarif préférentiel sur la plateforme d'hébergement, parmi une sélection d'hôtels proches du Palais des Festivals et des Congrès.

Pour toute demande particulière, veuillez contacter : uhfp@centre-inffo.fr

CHOISISSEZ L' UHFP comme action de formation

Répartition des frais pédagogiques et coûts annexes dans le cas d'une convention de formation :

Frais pédagogiques	Coûts annexes
960 €	600 €



Plus d'informations sur le site de l'UHFP, rubrique « UHFP, action de formation »



Contact : uhfp@centre-inffo.fr

Nos événements experts, pour approfondir l'actualité, conçus et animés par les experts en droit et en ingénierie de formation de Centre Inffo

NOS EVENEMENTS EXPERTS : MASTER CLASS ET CLUBS DU DROIT



MASTER CLASS THÉMATIQUES

Approfondir un sujet pour le mettre en œuvre. Apports méthodologiques par les experts de Centre Inffo, débats avec experts, décideurs et témoignages de praticiens

 3 h à 3h30,
en présentiel ou à distance



CLUBS DU DROIT

cycle de veille stratégique et juridique
(4 clubs annuels)

Approfondissement de points de réglementation pour anticiper leur impact sur votre activité, votre positionnement et votre stratégie.

 2h, à distance

€ 350 € HT (TVA 20 %)
432 € TTC

Profitez de tarifs dégressifs en vous inscrivant directement à plusieurs RDV du Club du droit

WEBINAIRES GRATUITS

Objectifs : expliquer les fondamentaux des dispositifs de développement de compétences d'intérêt général, avec le concours de représentants d'instances publiques

 1h, à distance, replay en accès libre

Pour connaître les thèmes
des événements 2023 et y participer
rendez-vous sur
www.centre-inffo.fr
rubrique « nos événements »

L'OUTIL DES PROFESSIONNELS DE L'APPRENTISSAGE, DE LA FORMATION ET DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES

Avec plus de 50 000 articles, le site de Centre Inffo vous offre l'essentiel des informations sur l'apprentissage, la formation et l'évolution professionnelles. Composé de sept rubriques principales, ce site facilite la veille, nécessaire dans votre activité professionnelle.

L'ACCUEIL DU SITE

La page d'accueil du site, riche en informations, vous donne un aperçu rapide du contenu des rubriques thématiques.

N'hésitez pas à scroller la page pour découvrir nos autres contenus concernant la Réforme de la formation, l'innovation ou l'information territoriale.

MOTEUR DE RECHERCHE

Pour vous aider à vous y retrouver, pensez à utiliser le moteur de recherche. Rapide, intelligent et pertinent, il vous permettra de trouver les informations dont vous avez besoin en quelques clics.

RUBRIQUES THÉMATIQUES

RÉFORME - DROIT - RÉGIONS - EUROPE - INNOVATION/START-UP - POINTS DE VUE D'EXPERTS

Un accès facilité à des informations spécifiques concernant la Réforme de la formation et sa mise en œuvre, le droit de la formation, l'actualité dans les territoires (Régions) et en Europe.

Deux nouvelles rubriques complètent le menu : **innovation/start-up** afin de promouvoir les innovations pédagogiques et les **points de vue d'experts** de l'écosystème.



PRODUITS ET SERVICES

Pour chaque thématique (Afest, certifications...), retrouvez les formations, les prestations d'accompagnement-conseil, les éditions juridiques, l'actualité, les événements (master class, club du droit, webinaires et colloques) et les ressources documentaires associées.

ÉVÉNEMENTS

Tous nos événements à venir.

ACCÉDEZ DIRECTEMENT À NOS NEWSLETTERS SUR LE SITE

NEWSLETTERS GRATUITES ET RÉSEAUX SOCIAUX

Centre Inffo vous fait découvrir l'essentiel de la formation professionnelle dans ses newsletters thématiques.

LES NEWSLETTERS GRATUITES

RETROUVEZ NOS SÉLECTIONS D'ARTICLES INFORMATION EN VOUS ABONNANT GRATUITEMENT



Réforme



Innovation



Orientactuel



L'expresso compétences



GARDONS LE CONTACT !

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



65 000 ABONNÉS À LINKEDIN



14 500 ABONNÉS À TWITTER



8 400 ABONNÉS À FACEBOOK



**INFORMATIONS
PRATIQUES**

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Prévenez-nous avant la formation, notre service logistique facilitera votre séjour.

L'accès au bâtiment se fait au 6, impasse de la Cokerie.

RESTAURATION

Les stagiaires déjeunent traditionnellement, avec leur groupe et leur formateur, dans les locaux du Groupe AFNOR (en face de Centre Inffo) qui nous accueille dans son espace brasserie.

HÔTELS À PROXIMITÉ

*** Hôtel Ibis Saint-Denis Stade Sud
Rue Francis de Pressensé - Rue de la Cokerie
93210 La Plaine-Saint-Denis
Tél.: 01 55 93 36 00 - courriel H2792@accor.com
www.accorhotels.com

**** Novotel Suites Paris Stade de France
31, avenue Jules Rimet, 93210 Saint-Denis
Tél.: 01 49 46 54 54 - courriel H2792@accor.com
www.accorhotels.com

TRANSPORTS EN COMMUN

- > RER B - station « La Plaine-Stade-de-France » à 3 minutes à pied (voir le plan).
- > RER D - station « Stade-de-France-Saint-Denis » 10 minutes à pied ou bus 139, direction Porte de la Villette, arrêt « Cornillon » .
- > Métro ligne 13 - station « Saint-Denis-Porte de Paris » 10 minutes à pied ou bus 153 ou 173, arrêt « Cornillon ».

EN VOITURE

- > Autoroute A1, sortie n° 2, direction « Saint-Denis ».
- > Autoroute A 86, sortie n° 9 « Saint-Denis-La Plaine-Stade-de-France ».
- > Nationale 1, depuis Paris par la Porte de la Chapelle.

PARKING

6, impasse de la Cokerie, 93210 La Plaine-Saint-Denis
S'adresser à l'accueil pour l'ouverture d'une place de parking

Centre Inffo

4, avenue du Stade-de-France,
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
Tél. : 01 55 93 91 91 - Fax : 01 55 93 17 25

Courriel : contact@centre-inffo.fr
www.centre-inffo.fr

VENIR À CENTRE INFFO



VOUS ACCOMPAGNER DANS TOUS VOS PROJETS... POUR GAGNER EN COMPÉTENCES !

L'équipe commerciale de Centre Inffo est disponible pour vous conseiller dans le choix de formations, de prestations d'accompagnement-conseil, d'abonnements ou autres produits et services, du lundi au vendredi de 9h à 17h.

ORGANISME DE FORMATION DE CENTRE INFFO

Evelyne Basté
coordinatrice

Tél. : 01 55 93 91 56

e.baste@centre-inffo.fr

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION



ABONNEMENTS FICHES PRATIQUES

Timolia Paygambar

tél. : 01 55 93 92 04

contact.fiches-pratiques@centre-inffo.fr

SESSIONS DE FORMATION ÉVÉNEMENTS D'ACTUALITÉ, ACCOMPAGNEMENT-CONSEIL

Intra et sur-mesure
Missions
d'accompagnement

Nathalie Billard

Tél. : 01 55 93 91 80

06 77 18 96 20

contact.commercial@centre-inffo.fr

Mirjana Maravic

Tél. : 01 55 93 91 90 / 92 01

contact.commercial@centre-inffo.fr

Sessions de formation
Master class
événements d'actualité

Nadia Barr

Tél. : 01 55 93 91 83

contact.commercial@centre-inffo.fr



ABONNEMENTS PRESSE

**INFFO FORMATION
et
LE QUOTIDIEN
DE LA FORMATION**

José Do Carmo

Tél. : 01 55 93 91 20

contact.inffo@centre-inffo.fr

contact.quotidien@centre-inffo.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

01 septembre 2022

1. GÉNÉRALITÉS

Les conditions générales de vente (art. L. 441-1 du Code de commerce) précisées ci-après concernent l'offre contenue dans ce catalogue de produits et services réalisés à destination des professionnels par Centre Inffo en qualité soit d'éditeur, soit de prestataire de formation et d'expertise / conseil.

Elles expriment l'intégralité des obligations de l'acheteur, ainsi que de celles de Centre Inffo.

Centre Inffo se réserve le droit de les modifier unilatéralement, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation de la commande par l'acheteur.

Toute commande implique expressément l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes conditions générales de vente par l'acheteur.

Les prix sont établis hors taxes, le client s'engage à payer les taxes en vigueur au moment de la facturation.

La protection des données à caractère personnel des clients et usagers de Centre Inffo et les conditions de leur utilisation sont consultables sur <https://www.centre-inffo.fr/site-centre-inffo/qui-sommes-nous/notre-politique-de-gestion-des-donnees-personnelles>.

2. LES CONDITIONS DE VENTE

2.1. Les conditions de vente des produits écrits (ouvrages, lettres numériques...)

2.1.1. Enregistrement des commandes des produits écrits (ouvrages, lettres numériques...)

Les produits sont fournis au prix en vigueur au moment de la passation de la commande.

Les commandes doivent être effectuées par écrit à l'aide du formulaire ad hoc. Elles doivent mentionner le nom (et n° de client), l'adresse physique d'expédition et l'adresse mail du client, un numéro de bon de commande ainsi que les références données par Centre Inffo aux ouvrages commandés. Elles peuvent être envoyées par message courriel ou par courrier. Les commandes peuvent également être passées directement sur la boutique en ligne de Centre Inffo (<https://boutique.centre-inffo.fr/>). Centre Inffo se réserve le droit de refuser une commande notamment en cas d'incident de paiement antérieur.

2.1.2. Délais de livraison des produits écrits (ouvrages, lettres numériques ...)

Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes.

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et dépendent des conditions d'approvisionnement et de transport :

- pour l'expédition des ouvrages : sous 15 jours ;
- pour le routage des revues : sous 6 à 8 jours suivant la sortie du produit.

Tous les envois de produits sont opérés par routeurs, transporteurs ou par la poste.

En cas d'avaries ou de pertes, l'acheteur est tenu de faire toutes réserves et d'exercer tout recours auprès du service de livraison.

La prestation de Centre Inffo se termine au dépôt à la poste ou à la remise à un routeur ou à un transporteur.

Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, à retenue, ni à annulation des commandes en cours.

Les produits numériques sont disponibles directement en téléchargement sur le site internet de Centre Inffo dès validation de la commande.

2.1.3. Retour de produits écrits (ouvrages, lettres numériques ...)

Aucun retour de produits ne pourra être effectué sans le consentement écrit de Centre Inffo, ce consentement n'impliquant aucune reconnaissance par ce dernier d'une quelconque responsabilité, pour quelque motif que ce soit. Les demandes de retour doivent être formulées par écrit, et être adressées dans les 8 jours, à partir de la date de livraison, le cachet de la poste faisant foi. Toute demande de retour formée hors de ce délai ne pourra être prise en compte par Centre Inffo. Les frais et risques de retour sont à la charge de l'acquéreur.

En cas de vice apparent ou de non-conformité dûment constaté des produits livrés ou pour toute reprise acceptée par Centre Inffo, l'acheteur pourra obtenir le remplacement gratuit ou entraînera constitution d'un avoir au profit de l'acquéreur et remboursement éventuel des sommes déjà perçues sans autre indemnité ou dommages-intérêts.

2.2. Les conditions de vente des prestations orales (action de formation et autres prestations orales)

Certaines prestations peuvent nécessiter l'élaboration d'un devis par les services de Centre Inffo. Ce devis a une limite de validité de trois mois à partir de sa date d'émission. Une fois le devis signé par le client et lorsque des dates d'intervention doivent être conjointement fixées, Centre Inffo s'engage à contacter le client pour convenir des dates dans un délai maximum d'un mois suivant la date de transmission du devis signé. Centre Inffo et le client s'engagent à réunir les conditions de réalisation de la prestation dans un délai maximum de 6 mois (date, lieu, participants, etc.). Passé ce délai, le devis sera annulé. En cas de désistement du client signataire, Centre Inffo se réserve le droit de facturer des frais d'un montant égal à 30 % du prix de la prestation.

2.2.1. Conditions d'inscription aux prestations orales (action de formation et autres prestations orales)

Chaque demande d'inscription à l'une des prestations orales de ce catalogue nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné à :

Centre Inffo, Service Commercial

4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis - La Plaine Cedex

Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

L'inscription peut également se faire directement sur la boutique en ligne (<https://boutique.centre-inffo.fr/>).

Pour être enregistrée définitivement, chaque inscription est conditionnée à l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de ventes par le client (acheteur, participant ou stagiaire), le cas échéant à la réception du paiement correspondant à la prestation orale choisie, qu'elle soit réalisée en présentiel ou à distance, dans le respect des conditions d'utilisation prévues.

Chaque personne inscrite dans la limite des places disponibles reçoit à l'adresse courriel indiquée lors de sa demande d'inscription, le programme de la prestation orale choisie.

2.2.2. Modalités contractuelles d'inscription aux prestations orales (action de formation et autres prestations orales)

À l'issue de la procédure de chaque inscription, le client (acheteur, participant ou stagiaire) reçoit, soit un contrat de prestation de service, soit une convention de formation, dont il s'engage à retourner un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise dans un délai maximum de dix jours ouvrés et 6 jours ouvrés avant la date de début de la formation. La convention de formation est accompagnée du règlement intérieur de l'organisme de formation et le cas échéant du contrat de formation comportant un délai de rétractation, conformément aux articles L. 6353-3 et s. du Code du travail.

À l'issue de la prestation orale, une facture et une attestation de présence sont adressées à l'acheteur (et/ou à l'organisme payeur désigné par le client) et dans le cas d'une action de formation, une attestation de fin de formation est remise à la personne inscrite.

2.2.3. Conditions d'annulation des prestations orales (action de formation et autres prestations orales)

Pour les prestations inter-entreprises, Centre Inffo se réserve la possibilité, notamment en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation orale jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de début prévue.

Dans ce cas, Centre Inffo en informe par écrit chaque client, acheteur, participant ou stagiaire et rembourse le(s) paiement(s) effectué(s), sans autre indemnité ou dommages-intérêts.

L'enregistrement définitif d'une inscription étant nominative, toute demande de changement par le client acheteur, quant à l'identité du ou des participants ou stagiaires donne lieu à une nouvelle inscription aux conditions prévues ci-dessus.

Dans le cas d'une « action de formation » (art. L. 6313-1 du Code du travail) ou d'une « autre prestation orale », Centre Inffo se réserve la possibilité de retenir le prix total de la prestation en cas d'absences totale ou partielle du stagiaire de l'action de formation ; Les demandes d'annulation et les demandes de modifications de dates d'intervention confirmées par courrier postal (Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis - La Plaine Cedex) ou courriel (contact.formation@centre-inffo.fr), reçues moins de six jours ouvrés avant la date de début de l'action de formation ou de l'événement entraînent le versement de frais de désistement d'un montant égal à 30 % du prix de la prestation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

01 septembre 2022

3. LES CONDITIONS DE RÈGLEMENT

3.1. Les conditions et modalités de règlement des produits écrits (ouvrages, lettres numériques ...)

Les marchandises demeurent la propriété de Centre Inffo jusqu'au paiement intégral du prix.

Les règlements peuvent intervenir soit par chèque, soit par virement bancaire, mais toujours établis à l'ordre de Centre Inffo ou par carte bancaire sur la « boutique en ligne ».

L'acheteur ne devra pas omettre de joindre ou d'indiquer – dans le cas d'un virement – les coupons de réabonnement ou leurs références, la référence des factures Centre Inffo, et si possible le numéro de client.

Pour tout paiement au moment de la commande, une facture de régularisation sera adressée.

3.2 Les conditions de règlement des prestations orales (action de formation et autres prestations orales,)

Les factures sont émises par Centre Inffo à l'issue des prestations. Les paiements doivent intervenir par chèque ou virement bancaire à réception de facture.

En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation. A défaut, Centre Inffo facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (Opco). Toute question concernant la facturation devra être envoyée à l'adresse : facturation@centre-inffo.fr

Dans le cas d'une inscription sur la boutique en ligne, le paiement de la prestation se fait prioritairement par carte bancaire à la fin de la procédure et donne lieu à l'envoi d'une confirmation d'inscription par courriel. Les paiements par chèque ou virement bancaire doivent parvenir à Centre Inffo dans un délai de dix jours ouvrés suivant l'inscription en ligne ou six jours ouvrés avant le début de la prestation et donnent lieu à l'envoi d'une confirmation d'inscription par courriel. A défaut de réception du paiement dans les délais, l'inscription pourra être annulée.

3.3. Retard et défaut de paiement des produits écrits (ouvrages, lettres numériques ...)

Les factures sont payables à réception, aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé. En cas de retard de paiement, les sommes dues porteront intérêt de plein droit, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros ; par ailleurs, Centre Inffo pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. En cas de défaut de paiement, quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit par Centre Inffo qui pourra demander, en référé, la restitution des produits. Dans cette hypothèse, l'acheteur sera redevable à Centre Inffo automatiquement d'une indemnité égale à la valeur de la commande ajoutée d'une indemnité forfaitaire de procédure de 150 euros. Ce défaut de paiement entraînera également de facto la résolution de toutes les commandes impayées antérieures, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que leur paiement soit échu ou non. En cas de retard ou de défaut de paiement, les sommes qui seraient dues pour d'autres livraisons ou pour toute autre cause deviendront immédiatement exigibles. L'acheteur devra, en sus de l'indemnité prévue au premier paragraphe, rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

4. DISPOSITIONS DIVERSES

4.1. Propriété intellectuelle

Les produits acquis par l'acheteur sont des fichiers ouvrages papier et/ou numériques protégés par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins (art. L. 122-5 et L. 341-1 et s. du Code de la propriété intellectuelle). Centre Inffo concède dans ces conditions à l'acheteur un droit d'utilisation personnel et in cessible des produits, strictement limité à la consultation et, le cas échéant en cas d'ouvrages numériques, à l'impression des produits pour son usage exclusif. L'acheteur, ainsi que le participant ou le stagiaire, s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser les produits, ainsi que le contenu des documents distribués lors des prestations orales, sans autorisation expresse préalable de Centre Inffo, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

4.2. Protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires en ligne ou non, et toutes informations futures permettant notamment d'établir une convention de formation, un contrat de prestation ou un contrat de formation sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels prestataires techniques en charge de la gestion des commandes, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir. Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi du 20 juin 2018, le client, l'acheteur, ainsi que le participant ou le stagiaire disposent d'un droit d'accès et de rectification permettant, le cas échéant, de faire rectifier, compléter ou mettre à jour les données à caractère personnel inexactes ou incomplètes, les concernant ainsi que d'un droit à l'effacement de ces données personnelles, ou à une limitation du traitement. De plus, ils disposent d'un droit, pour motifs légitimes, de s'opposer au traitement de leurs données ainsi que d'un droit à la portabilité de leurs données. Ils peuvent définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement ou à la communication de leurs données après leur décès. Ils sont informés qu'ils peuvent librement désigner une personne chargée de l'exécution de leurs directives et modifier ou révoquer leurs directives à tout moment. Ils peuvent également introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, s'ils considèrent que le traitement de données à caractère personnel les concernant effectué par Centre Inffo constitue une violation du RGPD. Ils peuvent exercer l'ensemble de leurs droits ainsi que définir des directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement ou à la communication de leurs données après leur décès en s'adressant au délégué à la protection des données de Centre Inffo :

• par courrier postal à l'adresse suivante : Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218, Saint-Denis - La Plaine Cedex

• par courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@centre-inffo.fr Les demandes doivent être accompagnées d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité.

4.3 Droit de la consommation et contentieux

Conformément aux articles L. 221-3, L. 221-18, ainsi que l'article liminaire du Code de la consommation, le consommateur, tel qu'il le définit dans ses relations avec des professionnels et limitativement aux relations entre deux professionnels, par rapport à son activité professionnelle principale et au nombre de ses salariés, dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation à compter de la réception de la commande, via le formulaire prévu à cet effet. Centre Inffo s'engage alors à lui rembourser l'intégralité des sommes versées pour leurs achats (les frais de retour restant à sa charge) dans un délai maximum de 14 jours à compter de la date à laquelle Centre Inffo est informé de la décision de rétractation pour les ventes de services et dès récupération des biens pour les ventes de produits. En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherchés, seuls les tribunaux seront compétents en fonction de la nature et du montant en litige. Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes conditions conservant force obligatoire entre les parties. Le fait que l'une ou l'autre des parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient de celles-ci

www.centre-inffo.fr

Centre Inffo propose aux professionnels de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles une expertise en droit et ingénierie, une offre de formation et une information sur-mesure et spécialisée. Il réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et anime les débats des professionnels.

Association sous tutelle du ministère en charge de la Formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.

Fort d'une équipe de 72 collaborateurs, Centre Inffo s'engage à apporter à ses clients publics et privés une expertise actualisée et une méthodologie éprouvée au service de leurs enjeux et projets.

-  centreinffo
-  centre-inffo
-  @centreinffo



4, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

Tél. : 01 55 93 91 91
Fax : 01 55 93 17 25
www.centre-inffo.fr

